

**Le Logiciel et les Services incluent certains produits et services Norton. Votre utilisation desdits produits et services Norton est régie par le contrat de licence utilisateur final applicable, tel qu'indiqué ci-dessous.**

**CONTRAT DE LICENCE NORTON**  
**Norton AntiVirus / Norton Internet Security / Norton 360**

**IMPORTANT :** VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE ("CONTRAT DE LICENCE") AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL ET LES SERVICES (TELS QUE DEFINIS CI-APRES). SYMANTEC CORPORATION, SI VOUS RESIDEZ SUR LE CONTINENT AMERICAIN, OU SYMANTEC ASIA PACIFIC PTE LTD, SI VOUS RESIDEZ DANS LA ZONE ASIE-PACIFIQUE OU AU JAPON, OU SYMANTEC LIMITED SI VOUS RESIDEZ EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT OU EN AFRIQUE, ("SYMANTEC") ACCEPTE DE VOUS CEDER LE LOGICIEL ET LES SERVICES SOUS LICENCE, A VOUS, EN TANT QUE PERSONNE PHYSIQUE, SOCIETE OU PERSONNE MORALE (CI-APRES "VOUS" OU "VOTRE"), QUI UTILISEREZ LE LOGICIEL ET LES SERVICES, SOUS RESERVE QUE VOUS ACCEPTIEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. LE PRESENT DOCUMENT EST UN CONTRAT LEGAL ET OBLIGATOIRE CONCLU ENTRE VOUS ET SYMANTEC. EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCELLE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON "J'ACCEPTE" OU "OUI", EN SIGNIFIANT VOTRE ACCORD PAR TOUT AUTRE MOYEN ELECTRONIQUE OU EN PROCEDANT AU CHARGEMENT (OU A L'UTILISATION) DU LOGICIEL ET DES SERVICES, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON "ANNULER", "NON" OU "FERMER LA FENETRE", OU INDIQUEZ D'UNE TOUTE AUTRE MANIERE VOTRE REFUS, CESSEZ TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL ET DES SERVICES, PUIS CONTACTEZ, SOIT (i) VOTRE FOURNISSEUR OU LE SERVICE CLIENT DE SYMANTEC A L'AIDE DES COORDONNEES FIGURANT A LA SECTION 11 DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE AFIN DE CONNAITRE LES MODALITES DE REMBOURSEMENT DU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYE POUR LA PERIODE DE SERVICE (DEFINIE CI-DESSOUS), A TOUT MOMENT DANS UN DELAI DE SOIXANTE (60) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT ANNUEL OU DANS UN DELAI DE TRENTE (30) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT MENSUEL, SOIT (ii) VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES POUR CONNAITRE LES MODALITES DE REMBOURSEMENT SI VOUS AVEZ ACQUIS LE LOGICIEL ET LES SERVICES AUPRES DE CE DERNIER.

1. Licence :

Le logiciel ainsi que ses services et sa documentation, y compris la "Documentation" accompagnant le présent Contrat de Licence (dénommés conjointement le "Logiciel" et les "Services") sont la propriété de Symantec ou de ses concédants et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Bien que Symantec ou ses concédants restent propriétaires du Logiciel et des Services, Vous disposez de certains droits relatifs à leur utilisation pendant la Période de service une fois que Vous avez accepté le présent Contrat de licence. Tous les droits qui ne Vous sont pas expressément concédés sont conservés par Symantec et/ou ses concédants. La "Période de service" commencera, soit (a) à la date de Votre installation initiale ou utilisation du Logiciel et des Services sur un ordinateur ou un appareil mobile ("Appareil"), soit (b), dans le cas où Vous avez reçu le Logiciel et les Services dans le cadre d'une offre multi-produits, à la date de Votre installation initiale ou utilisation du Logiciel et des Services ou de tout autre produit logiciel/application mobile inclus dans ladite offre sur un Appareil, soit (c), dans le cas où Vous avez acquis les droits d'utilisation du Logiciel et des Services tels que décrits dans le présent Contrat de licence, auprès d'un fournisseur de services agréé par Symantec ("Fournisseur de services"), à la date établie par celui-ci. La Période de service a une durée limitée indiquée dans la Documentation ou dans la documentation concernant la transaction applicable provenant du distributeur agréé, du revendeur ou du Fournisseur de services auprès duquel Vous vous êtes procuré le Logiciel et les Services. Le Logiciel et les Services peuvent se désactiver automatiquement et devenir non opérationnels à la fin de la Période de service et Vous ne serez pas autorisé à recevoir des mises à jour de fonctions ou de contenu du Logiciel et des Services, sauf en cas de renouvellement de la Période de service. Des abonnements de renouvellement de la Période de service seront (i) disponibles conformément à la politique de support de Symantec disponible à l'adresse [http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical\\_support\\_policy.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical_support_policy.jsp) ou (ii) fournis par Votre Fournisseur de services conformément aux politiques qu'il pratique, dans le cas où vous avez acquis le Logiciel et les Services auprès de ce dernier.

Le présent Contrat de licence régit toute version, révision ou amélioration du Logiciel et des Services que Symantec est susceptible de Vous fournir. Sauf en cas de modification de la Documentation, Vos droits et obligations relatifs à l'utilisation de ce Logiciel et de ces Services, en vertu du présent Contrat de licence, sont les suivants :

Pendant la Période de service, Vous pouvez :

- A. utiliser une copie du Logiciel et des Services sur un seul Périphérique. Si un nombre supérieur d'exemplaires et/ou d'Appareils est indiqué dans la Documentation ou dans le document contractuel en vigueur du distributeur agréé, du revendeur agréé ou du Fournisseur de services auprès duquel Vous avez obtenu le Logiciel et les Services, Vous pouvez utiliser le Logiciel et les Services conformément à ces dispositions ;
- B. faire une copie du Logiciel et des Services à des fins de sauvegarde ou copier le Logiciel et les Services sur le disque dur de Votre Périphérique et conserver l'original à des fins de sauvegarde ;
- C. utiliser le Logiciel et les Services en réseau, à condition que vous déteniez une copie sous licence du Logiciel et des Services pour chaque Périphérique pouvant y accéder par le réseau ;
- D. transférer définitivement tous les droits sur le Logiciel et les Services acquis sur un support physique uniquement, droits qui Vous sont concédés en vertu du présent Contrat de licence, à toute personne ou entité, à condition que Vous transfériez le support physique sur lequel vous avez acquis le Logiciel et les Services, ne conserviez aucun exemplaire du Logiciel et des Services et que le bénéficiaire de ce transfert accepte toutes les conditions du présent Contrat de licence. Pour éviter toute ambiguïté, si le Logiciel et les Services transférés font partie d'une offre multi-produits, Vous devez transférer tous Vos droits concernant tous les produits inclus avec le Logiciel et les Services. Le transfert partiel de Vos droits aux termes du présent Contrat de Licence ne saurait être autorisé et toute tentative allant dans ce sens sera réputée nulle et non avenue. Par exemple, si la Documentation applicable ou le document contractuel applicable fourni par le distributeur agréé, le revendeur agréé ou le Fournisseur de services Vous donne le droit d'utiliser plusieurs exemplaires du Logiciel et des Services, seul un transfert des droits d'utilisation de tous ces exemplaires est valide. Pour éviter toute ambiguïté, les droits de transfert précités ne sont pas applicables si Vous avez acquis le Logiciel et les Services auprès de Votre Fournisseur de services. Nonobstant les dispositions précédentes, Vous n'êtes autorisé à transférer les clés de produit du Logiciel et des Services acquis sur un support physique à aucun tiers de manière séparée du support physique. Vous ne pouvez transférer le Logiciel et les Services et/ou leurs clés de produit à aucun tiers si Vous n'avez pas acquis le Logiciel et les Services sur un support physique ;
- E. utiliser le Logiciel et les Services en conformité avec toute autre utilisation autorisée qui peut être prévue ci-dessous.

Vous n'êtes pas autorisé et Vous ne pouvez pas autoriser une autre personne à :

- A. céder sous licence ou prendre ou donner en location une quelconque partie du Logiciel et des Services ;
- B. pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire ou tenter de découvrir le code source du Logiciel et des Services, ou créer des dérivés du Logiciel et des Services, sauf conformément à l'Article L.122-6-I-(iv) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- C. corriger toute anomalie ou défaut du Logiciel et des Services sans l'autorisation préalable de Symantec, Symantec se réservant le droit d'effectuer ces corrections conformément à l'Article L.122-6-I-(i) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- D. fournir, proposer ou mettre à disposition le Logiciel et les Services dans le cadre d'une infogérance, d'une utilisation en temps partagé, d'une prestation de service ou d'un service bureau ; ou
- E. faire une utilisation du Logiciel et des Services qui n'est pas permise en vertu du présent Contrat de licence.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure des caractéristiques et fonctionnalités tierces, ou bien accéder au contenu d'un site Web tiers. Ces caractéristiques, ces fonctionnalités ou ce contenu peuvent être soumis aux conditions de services desdits tiers.

2. Mises à jour du Logiciel, des Services et du contenu :

- A. Vous avez le droit de recevoir les nouvelles fonctions et versions du Logiciel et des Services quand Symantec, à son entière discrétion, les met à disposition au cours de Votre Période de service. Symantec améliore en permanence la facilité d'utilisation et les performances de ses produits et services. Afin d'optimiser le Logiciel et les Services et de Vous fournir leurs versions les plus à jour, Vous acceptez

que le Logiciel et les Services soient susceptibles de télécharger et d'installer de nouvelles mises à jour et versions, telles que mises à disposition par Symantec à son entière discrétion. Vous acceptez de recevoir et autorisez Symantec à livrer lesdites mises à jour et versions sur Votre Périphérique. En outre, Symantec peut modifier les conditions qui régissent Votre utilisation du Logiciel et des Services afin de refléter lesdites mises à jour et versions, et Vous acceptez lesdites conditions mises à jour.

B. Certains logiciels et Services utilisent du contenu qui est mis à jour de temps en temps, y compris mais sans limitation les logiciels suivants : les logiciels antivirus et de protection contre les logiciels criminels utilisent des définitions de virus mises à jour ; les antispywares utilisent des définitions de spywares mises à jour ; les logiciels antispam utilisent des règles antispam mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu et de protection contre le phishing utilisent des listes d'URL mises à jour ; certains pare-feu logiciels utilisent des règles de pare-feu mises à jour ; les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données mises à jour sur les vulnérabilités et les logiciels d'authentification de sites Web utilisent des listes mises à jour de pages Web authentifiées ; ces mises à jour sont collectivement appelées "Mises à jour de contenu" (ou parfois "Mises à jour de protection" ou "Mises à jour de sécurité"). Vous avez le droit de recevoir les Mises à jour du contenu du Logiciel et des Services au cours de la Période de service.

### 3. Installation du produit ; activation nécessaire ; compte Norton :

A. Pendant l'installation, il se peut que le Logiciel et les Services désinstallent ou désactivent d'autres produits de sécurité, ou certaines de leurs fonctions, si ces produits ou fonctions ne sont pas compatibles avec le Logiciel et les Services ou afin d'améliorer leur fonctionnement général.

B. Les présents Logiciel et Services peuvent présenter des dispositifs techniques conçus pour en empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous convenez que Symantec peut utiliser ces dispositifs afin de lutter contre le piratage de logiciels et des Services. Les présents Logiciel et Services peuvent contenir un mécanisme de protection qui limite la possibilité d'installer et de désinstaller le Logiciel et les Services sur un Périphérique plus d'un certain nombre de fois pour un certain nombre de Périphériques. Le présent Contrat de Licence, le Logiciel et les Services contenant le mécanisme de protection peuvent nécessiter une activation, comme indiqué dans la Documentation. Dans ce cas, le Logiciel et les Services ne fonctionnent, avant que Vous ne les activiez, que pour une durée limitée. Lors de l'activation, Vous serez invité à indiquer le code d'activation unique fourni avec le Logiciel et les Services, ainsi que la configuration des Périphériques sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet, permettant la vérification de l'authenticité du Logiciel et des Services. Si vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la Documentation ou conformément aux instructions du Logiciel et des Services, ces derniers cesseront de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit réalisée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel et des Services. Si Vous ne parvenez pas à activer le Logiciel et les Services sur Internet ou via toute autre modalité indiquée pendant le processus d'activation, Vous pouvez contacter, soit (i) le service client de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou à partir des indications ci-dessous, soit (ii) Votre Fournisseur de services ou l'interlocuteur mentionné dans la documentation qui Vous a été remise par Votre Fournisseur de services, dans le cas où vous avez acquis le Logiciel et les Services auprès de ce dernier.

C. Compte Norton. Il peut être nécessaire de disposer d'un compte Symantec Norton valide ("Compte Norton") pour pouvoir accéder au Logiciel et aux Services et les utiliser. Dans ce cas, si Vous n'avez pas de Compte Norton, Vous devez suivre la procédure d'inscription permettant de créer un Compte Norton afin de pouvoir utiliser le Logiciel et les Services. Un Compte Norton n'est pas obligatoire si Vous avez acquis les droits d'utilisation du Logiciel et des Services auprès d'un Fournisseur de services Vous demandant de disposer d'un compte utilisateur différent ("Compte Fournisseur de l'utilisateur") pour pouvoir accéder au Logiciel et aux Services, et les utiliser. Choisissez le document contractuel applicable en accord avec Votre Fournisseur de services afin de déterminer si un Compte Norton ou un Compte Fournisseur de l'utilisateur est requis pour accéder au Logiciel et aux Services, et les utiliser. Vous êtes entièrement responsable du maintien de la confidentialité du mot de passe de Votre Compte Norton ou Compte Fournisseur de l'utilisateur.

### 4. Fonction de recherche sécurisée et Fonction de sauvegarde en ligne :

A. Fonction de recherche sécurisée. Le Logiciel et les Services peuvent inclure une fonction Safe Search Vous permettant d'effectuer des recherches sécurisées sur Internet. Cette fonction est notamment proposée, mais sans s'y limiter, via une barre de recherches Symantec.

B. Fonction de sauvegarde en ligne.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure une fonction de sauvegarde en ligne qui permet de stocker et récupérer Vos fichiers sur le système de Symantec à partir d'Internet pendant la Période de service ("Fonction de sauvegarde en ligne"). Cette fonction dépend de la quantité d'espace libre dédié à la sauvegarde en ligne fournie avec Votre logiciel et vos Services. Vous pouvez l'acheter ultérieurement. Si Vous choisissez d'utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne, Vous devez procéder à son activation dans le cadre du Logiciel et des Services.

a. Disponibilité. La Fonction de sauvegarde en ligne est fournie "en l'état" et "selon les disponibilités" ; Symantec décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage causé par une interruption momentanée du service en raison de l'exécution de tâches de maintenance raisonnables planifiées, de maintenance pour la résolution de problèmes graves ou encore en cas de force majeure ou d'événement non imputable à Symantec.

b. Conduite et responsabilité de l'utilisateur ; conformité avec les lois en vigueur. L'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne (y compris la transmission de données que Vous choisissez de stocker à l'aide de la Fonction de sauvegarde en ligne [les "Données"]) est soumise à toutes les lois et réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur, y compris mais sans s'y limiter, aux lois des Etats-Unis en matière d'exportation. Vous acceptez de vous conformer à ces lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux spécifications décrites dans la Documentation ou dans les documents spécifiques relatifs à la transaction que Vous a remis le distributeur agréé, le revendeur agréé ou le Fournisseur de services auprès duquel Vous avez acheté le Logiciel et les Services, et de ne pas (i) utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne à des fins illicites ; (ii) transmettre ou stocker des matériaux susceptibles de violer les droits sur la propriété intellectuelle ou d'autres droits de tiers ou des matériaux illégaux, délictueux, diffamatoires ou portant atteinte à la vie privée de tiers ; (iii) transmettre ou stocker des données appartenant à un tiers sans avoir obtenu préalablement tous les consentements requis par la loi auprès du propriétaire des données en vue de les transmettre à Symantec afin de les stocker aux Etats-Unis ; (iv) transmettre des matériaux comportant des virus logiciels ou autres codes, fichiers ou programmes informatiques dangereux tels que des chevaux de Troie, des vers ou des bombes à retardement ; (v) perturber ou interférer avec les serveurs ou réseaux reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne ; ou (vi) tenter d'accéder sans autorisation à la Fonction de sauvegarde en ligne, aux comptes d'autres utilisateurs de la Fonction de sauvegarde en ligne ou aux systèmes/réseaux informatiques reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne.

Vos obligations décrites dans la présente Section, concernant l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne s'appliquent à l'ensemble des utilisations de la Fonction de sauvegarde en ligne ayant trait à Votre Compte Norton. Vous êtes seul responsable de l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à votre compte Norton.

Vous êtes tenu d'indemniser et de défendre Symantec, ses sociétés mères, filiales, membres de la direction, directeurs, employés et agents du montant maximum autorisé par la loi en vigueur contre les réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses de tiers, y compris les frais d'avocats raisonnables, émis par des tiers en relation ou non avec l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne à partir de Votre Compte Norton dans la mesure où ces réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses sont le résultat d'un manquement de Votre part à ce Contrat de licence, d'une négligence de Votre part ou de tout autre manquement volontaire. Ce montant peut inclure, mais sans s'y limiter, la responsabilité relative au paiement de ces réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses en rapport direct ou indirect avec les Données transmises ou stockées via la Fonction de sauvegarde en ligne correspondant à votre Compte Norton.

c. Résiliation ; suspension. Votre droit d'utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne s'éteint à l'expiration de la Période de Service. Symantec peut, à sa seule discrétion, suspendre ou résilier immédiatement l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne pendant la Période de Service en cas de défaillance de

vos part réelle ou présumée par Symantec, selon des fondements raisonnables, de conformité avec les présentes conditions (autre qu'un manquement sans importance et sans conséquence) ou toute mauvaise utilisation réelle ou présumée de la Fonction de sauvegarde en ligne. Suite à l'expiration ou à la résiliation de la Période de service :

- Symantec peut supprimer définitivement les Données stockées dans l'espace de sauvegarde en ligne fourni avec Votre logiciel et vos Services ;
- Symantec ne sera pas tenue de conserver ces Données, de Vous les transmettre ou de les transmettre à un tiers, ni d'assurer la migration de ces Données vers un autre service ou compte de sauvegarde ; et
- même si vous avez acheté un espace de sauvegarde supplémentaire, Vous ne pourrez y stocker de Données tant que la Période de service n'aura pas été renouvelée.

d. Divers. Symantec n'est pas tenue de surveiller l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et/ou des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne. Dans les limites maximum prévues par la loi et nonobstant les dispositions de l'Article 13 ci-dessous, Symantec se réserve le droit de surveiller, réviser, conserver et/ou divulguer toute Donnée ou information requise par la loi dans le cadre des procédures d'investigation ou de réglementation légales ou gouvernementales, voire d'enquêter sur l'utilisation ou la violation suspectée au présent Contrat de licence.

#### 5. Support technique :

Certaines fonctions du support technique peuvent être proposées avec le Logiciel et les Services, et inclure un service de messagerie instantanée avec un agent du support technique et/ou l'assistance d'un agent du support technique à partir d'un ordinateur distant (dans le présent Contrat de licence, tout type de support technique proposé à partir du Logiciel et des Services doit être appelé "Support technique"). Si ce type de fonctions est proposé et si Vous choisissez d'accéder au Support technique, les conditions suivantes s'appliquent. Ce support technique est fourni à la seule discrétion de Symantec, sans garantie d'aucune sorte autre que les garanties applicables dans le cadre des droits de la consommation en vigueur dans Votre juridiction qui ne peuvent aucunement être exclues ou limitées. Il est de Votre seule responsabilité de procéder à la sauvegarde de toutes Vos données et de tous Vos logiciels et programmes existants avant de bénéficier du Support technique. Au cours de l'intervention du Support technique, Symantec peut être amené à conclure que le problème technique dépasse le champ des compétences du Support technique. Symantec se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier le Support technique à sa seule discrétion.

#### 6. Satisfait ou remboursé :

Si Vous êtes le détenteur d'origine du Logiciel et des Services et que Vous n'en êtes pas entièrement satisfait, pour quelque raison que ce soit, veuillez cesser toute utilisation du Logiciel et des Services, et contacter (i) le revendeur agréé qui Vous a vendu le Logiciel et les Services, ou (ii) le revendeur agréé auprès duquel Vous avez acquis l'appareil incluant le Logiciel préinstallé, dans le cadre d'une offre tout compris, ou (iii) le Service client de Symantec, à partir des coordonnées indiquées à la Section 11 du présent Contrat de licence, afin de connaître les modalités de remboursement du montant que Vous avez acquitté pour le Logiciel et les Services, et ce, dans les soixante (60) jours suivant la date d'achat d'un abonnement annuel, ou dans les (30) jours suivant la date d'achat d'un abonnement mensuel. A moins que le Logiciel et les Services ne soient défectueux, Vous devrez supporter le coût de renvoi du Logiciel et des Services à Symantec. Si Vous êtes un particulier (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel et les Services à des fins personnelles et non commerciales et agissez en dehors du cadre de Votre activité commerciale ou professionnelle ou de l'activité commerciale ou professionnelle de toute autre personne, ou que Vous êtes un particulier protégé par les lois en vigueur dans Votre juridiction, ("Particulier")), le présent Contrat de licence ne modifie pas les droits dont Vous disposez en tant que Particulier en vertu des dispositions légales de Votre juridiction. Pour éviter toute ambiguïté, les dispositions précitées ne sont pas applicables si Vous avez acquis le Logiciel et les Services auprès de Votre Fournisseur de services.

#### 7. Limitation de garantie et de responsabilité à l'égard des Clients Professionnels

Si Vous êtes un Particulier, les dispositions suivantes du présent Article 7 ne Vous sont pas applicables. Merci de lire l'Article 8 à la place de celui-ci.

Si Vous êtes un client professionnel (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel et les Services dans le cadre d'une activité professionnelle ou commerciale ("Client professionnel")), les dispositions suivantes de l'Article 7 Vous sont applicables (que Vous ayez accepté ou non d'utiliser le Logiciel et les Services) :

Symantec garantit que tout support fabriqué par Symantec et sur lequel le Logiciel est distribué est exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de première installation du Logiciel par Vous. Votre seul recours en cas de manquement sera que Symantec remplace, à sa propre discrétion, tout support défectueux retourné à Symantec au cours de la période de garantie ou rembourse la somme que Vous avez acquittée pour la Période de service en cours. Symantec ne garantit pas que le Logiciel et les Services répondront à vos besoins, ni qu'ils fonctionneront sans interruption ou sans erreur. Afin de dissiper les doutes, les références au "Logiciel" et aux "Services" dans la phrase précédente incluent, sans s'y limiter, la Fonction de sauvegarde en ligne et le Support technique.

LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE SATISFAISANTE, D'ADEQUATION A UN BESOIN SPECIFIQUE ET DE NON-CONTREFACON DE DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE LES PERTES DE PROFITS, DE REVENU, DE CONTRATS COMMERCIAUX OU D'ECONOMIES ANTICIPEES, OU LES PERTES OU ALTERATIONS DE DONNEES RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A UTILISER LE LOGICIEL (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DE LA FONCTION DE SAUVEGARDE EN LIGNE ET DU SUPPORT TECHNIQUE), SONT CONSIDEREES COMME DES DOMMAGES INDIRECTS QUI NE PEUVENT DONNER LIEU A AUCUNE REPARATION.

LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC N'EXCEDERA EN AUCUN CAS LE PRIX PAYE POUR LA PERIODE DE SERVICE APPLICABLE.

#### 8. Garantie et responsabilité à l'égard des Particuliers :

Si Vous êtes un Particulier, le présent Article 8 Vous est applicable. Veuillez le lire attentivement. L'Article 8 ne Vous est pas applicable si Vous êtes un Client Professionnel.

MIS A PART LES DROITS DONT VOUS DISPOSEZ EN TANT QUE PARTICULIER ET LA GARANTIE QUE VOUS ACCORDE SYMANTEC EN VERTU DE L'ARTICLE 6 DES PRESENTES CONDITIONS, SYMANTEC N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE CONCERNANT LE LOGICIEL ET LES SERVICES.

En tant que Particulier, Vous ferez une utilisation non commerciale du Logiciel et des Services. Symantec ne sera donc pas responsable à Votre égard pour toute perte de profit, de revenu, d'économies anticipées, de contrats ou de temps découlant de Votre utilisation ou de Votre incapacité à utiliser le Logiciel et les Services (y compris mais sans s'y limiter, l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et du Support Technique).

Nous Vous recommandons fortement d'effectuer des sauvegardes fréquentes de Vos données.

#### 9. Réglementation relative aux exportations :

Vous reconnaissez que le Logiciel et les Services, ainsi que les données et services techniques associés (dénommés conjointement "Technologie contrôlée") puissent être soumis aux lois des Etats-Unis sur l'importation et l'exportation, en particulier à la réglementation sur les exportations (Export Administration Regulations, EAR) et à toutes les lois de tout pays où la Technologie Contrôlée est importée ou réexportée. Vous acceptez de Vous conformer à toutes les lois en vigueur et de ne pas exporter la Technologie contrôlée en violation de la loi des Etats-Unis ou vers un pays, une entité ou une personne non autorisés pour lesquels une licence d'exportation ou autre approbation gouvernementale est requise. Il est interdit d'exporter ou de réexporter les produits Symantec vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Soudan et vers tout pays faisant l'objet de sanctions commerciales, y compris l'Afghanistan et l'Irak. **CONFORMEMENT A LA LEGISLATION DES ETATS-UNIS, IL EST INTERDIT D'UTILISER OU DE FACILITER L'UTILISATION DE PRODUITS SYMANTEC EN RELATION AVEC DES ACTIVITES TELLES QUE LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT, LA FABRICATION, L'APPRENTISSAGE OU LES**

## **TESTS DE PRODUITS CHIMIQUES, BIOLOGIQUES OU NUCLEAIRES, DE MISSILES, DE DRONES OU DE LANCEURS SPATIAUX CAPABLES DE PROJETER DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE.**

### 10. Généralités:

Le présent Contrat de licence est régi par le droit français. Le présent Contrat de licence constitue l'intégralité de l'accord conclu entre Vous et Symantec en relation avec le Logiciel et les Services et : (i) remplace toute communication, proposition ou déclaration, orale ou écrite, antérieure ou actuelle, relative à son objet ; et (ii) prévaut sur toutes conditions contraires ou supplémentaires de tout devis, commande, accusé de réception ou communication similaire entre les parties. Nonobstant les précédentes, aucune partie du présent Contrat de licence ne diminue les droits que Vous pouvez avoir en vertu de la législation en vigueur sur la protection des consommateurs ou de toute autre loi applicable dans Votre juridiction, ne pouvant faire l'objet d'aucune renonciation par contrat. Symantec peut résilier le présent Contrat de licence en cas de manquement de Votre part à l'une de ses dispositions (autre qu'une violation sans importance et sans conséquence) et si vous résiliez effectivement le contrat, Vous devrez alors cesser d'utiliser le Logiciel, les Services et la Documentation et détruire tous leurs exemplaires. Les exclusions de garantie et de dommages ainsi que les limitations de responsabilité, y compris celles énoncées aux Sections 7 et 8 resteront applicables au-delà de la résiliation.

### 11. Service client de Symantec :

Pour toute question concernant le présent Contrat de licence ou pour prendre contact avec Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez envoyer un courrier à l'une des adresses suivantes : (i) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande ou (ii) Symantec Customer Service, Level 7, 181 Miller St, North Sydney, NSW 2060, Australie, ou consultez le site de support en ligne à l'adresse suivante : [http://www.symantec.com/fr/fr/home\\_homeoffice/support/index.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/home_homeoffice/support/index.jsp).

### 12. INCOTERMS :

Seulement si Vous êtes un Client professionnel, pour les besoins du présent Contrat de licence le Logiciel et les Services sont livrés EXW au départ des lieux d'expédition de Symantec (ICC INCOTERMS 2010).

**CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES.** Votre utilisation du Logiciel et des Services est soumise aux conditions énumérées ci-dessous, en plus des conditions énoncées ci-dessus.

### 13. Confidentialité ; protection des données :

Occasionnellement, le Logiciel et les Services peuvent collecter certaines informations, y compris des informations personnelles identifiables, de l'Appareil sur lequel ils sont installés, notamment :

- Des informations concernant les risques de sécurité potentiels, ainsi que les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés que le Logiciel et les Services suspectent d'être frauduleux. Ces URL peuvent contenir des informations personnelles identifiables qu'un site Web potentiellement frauduleux tente d'obtenir sans Votre autorisation. Ces informations sont recueillies par Symantec afin d'optimiser les fonctionnalités du Logiciel et des Services, d'évaluer et d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants, les sites Web potentiellement frauduleux et les autres risques en matière de sécurité Internet.
- Les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés, ainsi que les mots-clés et résultats de recherche uniquement si la fonction Norton Safe Web est activée. Ces informations sont collectées par Symantec dans le but de fournir la protection requise, d'évaluer les menaces et les risques auxquels Vous pouvez être exposé sur un site particulier et de Vous conseiller avant que Vous ne le consultiez.
- Les fichiers exécutables et les fichiers incluant du contenu exécutable identifiés comme étant des programmes malveillants potentiels, y compris les informations sur les actions réalisées par ces fichiers au moment de l'installation. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de la fonction d'envoi automatique du Logiciel et des Services. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation. Pour ce faire, suivez les instructions décrites dans la

Documentation des produits applicables. Les fichiers recueillis peuvent contenir des informations personnelles identifiables que le logiciel malveillant a obtenues sans Votre autorisation. Les fichiers de ce type sont recueillis par Symantec uniquement dans le but d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants.

- Le nom donné à l'Appareil lors de la configuration initiale dudit Appareil. Si le nom est recueilli, Symantec l'utilisera en tant que nom de compte d'un Périphérique sur lequel Vous acceptez de recevoir d'autres services et/ou sur lequel Vous utilisez certaines fonctions du Logiciel et des Services. Vous pouvez changer ce nom de compte à tout moment après l'installation du Logiciel et des Services, ce qui est vivement conseillé.
- Informations d'état concernant l'installation et le fonctionnement du logiciel et des Services. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du Logiciel et des Services s'est déroulée correctement et si le Logiciel et les Services ont rencontré une erreur. Elles ne peuvent contenir des informations personnelles identifiables que si celles-ci figurent dans le nom d'un fichier ou d'un dossier utilisé par le Logiciel et les Services pendant l'installation ou lorsqu'une erreur se produit. Les informations d'état sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer les performances des produits Symantec et le taux de réussite des installations. Symantec utilise également ces informations pour optimiser ses pages Web.
- Les informations contenues dans les messages électroniques que Vous envoyez à Symantec à partir du Logiciel et des Services pour qu'ils soient identifiés comme étant du spam ou pour signaler qu'ils ont été identifiés à tort comme des messages de spam. Ces messages électroniques peuvent contenir des informations personnelles identifiables et ne seront envoyés à Symantec qu'avec Votre autorisation. Ils ne seront pas envoyés automatiquement. Si Vous envoyez des messages de ce type, Symantec ne les utilisera que pour améliorer les capacités de détection de sa technologie antispam. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation ou en relation avec d'autres informations personnelles identifiables.
- Les informations contenues dans un rapport que Vous envoyez de votre plein gré à Symantec par le biais du Logiciel et des Services lorsqu'un problème survient avec les Logiciel et les Services. Le rapport inclut des informations sur les états respectifs du Logiciel, des Services et de Votre Périphérique au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Les informations sur l'état de Votre Périphérique peuvent inclure la langue système, les paramètres régionaux et la version du système d'exploitation de Votre périphérique, ainsi que les processus en cours d'exécution, des informations sur leur état et leurs performances et des données sur les fichiers et dossiers qui étaient ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Les informations pourraient contenir des informations personnellement identifiables si de telles informations sont incluses ou font partie du nom des fichiers ou des dossiers ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Ces informations ne seront en aucun cas envoyées à Symantec sans Votre autorisation et il n'y aura pas d'envoi automatique. Les informations sont recueillies par Symantec dans le seul but de corriger le problème et d'améliorer les performances du produit Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation ou en relation avec des informations personnelles identifiables.
- L'adresse IP (Internet Protocol) et/ou l'adresse MAC (Media Access Control) et l'ID machine du Périphérique sur lequel le Logiciel et les Services sont installés pour permettre à ces derniers de fonctionner et pour l'administration des licences.
- D'autres données statistiques générales utilisées pour l'analyse des produits et l'amélioration des fonctionnalités des produits.

Les informations indiquées ci-dessus doivent être collectées pour le bon fonctionnement des produits Symantec, sauf indication contraire explicite.

Ces informations peuvent être transférées au groupe Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles de la région dans laquelle Vous résidez (y compris l'Union européenne) et peuvent être utilisées par les employés ou les sous-traitants de Symantec en accord avec les conditions décrites ci-dessous. Pour les mêmes raisons, les informations peuvent être partagées avec des partenaires ou des fournisseurs qui se chargent du traitement des informations au nom de Symantec. Symantec a pris des mesures pour que les informations collectées soient protégées de manière adéquate au cas où elles seraient transmises à autrui.



En fonction des lois en vigueur, Symantec se réserve le droit de coopérer dans le cadre de toute procédure légale ou enquête administrative en relation avec Votre utilisation de ce Logiciel et de ces Services. Cela signifie que Symantec peut être amenée à fournir des documents et des informations liés à votre utilisation du Logiciel à un tribunal, à tout autre organe de justice ou dans le cadre d'une enquête administrative. Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de sécurité Internet et de promouvoir leur détection et leur prévention, il se peut que Symantec partage certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciels de sécurité. Symantec peut également utiliser les statistiques basées sur les informations recueillies pour réaliser et publier des rapports sur les tendances en matière de risques de sécurité. En utilisant le Logiciel et les Services, vous reconnaissez et acceptez que Symantec recueille, transmette, stocke, divulgue et analyse ces informations à ces fins.

En outre, les données que Vous transmettez ou stockez à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne sont transférées et stockées sur des serveurs situés dans des pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles du pays dans lequel Vous vous trouvez (y compris, sans s'y limiter, les Etats-Unis). Ces serveurs appartiennent à un processeur tiers qui les entretient, processeur qui a été engagé sous contrat par Symantec afin de sauvegarder Vos données. Pour toute question relative à la gestion de Vos Données, veuillez contacter le Service client de Symantec aux coordonnées figurant à l'Article 11.

CPS / SUBS\_SOS 21.0 / FR

---

## **CONTRAT DE LICENCE NORTON** **Norton AntiVirus pour Mac® ou Norton Internet Security pour Mac®**

**IMPORTANT :** VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE ("CONTRAT DE LICENCE") AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL (DEFINI CI-APRES). SYMANTEC CORPORATION, SI VOUS RESIDEZ SUR LE CONTINENT AMERICAIN, OU SYMANTEC ASIA PACIFIC PTE LTD, SI VOUS RESIDEZ DANS LA ZONE ASIE-PACIFIQUE OU AU JAPON, OU SYMANTEC LIMITED SI VOUS RESIDEZ EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT OU EN AFRIQUE, ("SYMANTEC") ACCEPTE DE VOUS CEDER LE LOGICIEL SOUS LICENCE, A VOUS, EN TANT QUE PERSONNE PHYSIQUE, SOCIETE OU PERSONNE MORALE (CI-APRES APPELEE "VOUS"), QUI UTILISEREZ LE LOGICIEL, SOUS RESERVE QUE VOUS ACCEPTEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. CECI EST UN CONTRAT LEGAL ET EXECUTOIRE ENTRE VOUS ET SYMANTEC. EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCELLE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON "J'ACCEPTE" OU "OUI", EN INDIQUANT AUTREMENT VOTRE ACCORD ELECTRONIQUEMENT OU EN PROCEDANT AU CHARGEMENT DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON "ANNULER", "NON" OU "FERMER LA FENETRE", OU INDIQUEZ D'UNE TOUTE AUTRE MANIERE VOTRE REFUS, NE FAITES PLUS AUCUNE UTILISATION DU LOGICIEL ET CONTACTEZ VOTRE FOURNISSEUR OU LE SERVICE CLIENTELE DE SYMANTEC A L'AIDE DES COORDONNEES FIGURANT A L'ARTICLE 11 DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE POUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX MODALITES DE REMBOURSEMENT DU PRIX QUE VOUS AVEZ PAYE POUR LE LOGICIEL, A TOUT MOMENT DANS LES SOIXANTE (60) JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT.

### 1. Licence :

Le logiciel (y compris les fonctions et services qui l'accompagnent) et la documentation (y compris tout emballage du produit) (la "Documentation") fournie avec le présent Contrat de Licence (collectivement le "Logiciel") sont la propriété de Symantec ou de ses concédants de licence et sont protégés par la législation relative à la propriété intellectuelle et aux droits d'auteur. Bien que Symantec reste propriétaire du Logiciel, après acceptation du présent Contrat de licence, Vous disposerez de certains droits limités d'utilisation du Logiciel pendant la période de validité. La "Période de validité" commencera à la date de Votre installation initiale du Logiciel, quel que soit le nombre de copies que vous êtes autorisé à utiliser conformément à l'Article 1.A de ce Contrat de licence, et devra se prolonger selon la période définie dans la Documentation ou dans la documentation sur les transactions applicable du distributeur ou du revendeur agréé auprès duquel Vous avez acheté le Logiciel. Le Logiciel peut se désactiver automatiquement et

devenir non opérationnel à la fin de la Période de validité et Vous ne serez pas autorisé à recevoir des mises à jour de fonctions ou de contenu du Logiciel si la Période de validité n'est pas renouvelée. Des renouvellements de la période de validité seront disponibles conformément à la politique de support de Symantec disponible à l'adresse [http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical\\_support\\_policy.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical_support_policy.jsp).

Celui-ci régit toute version, révision ou amélioration du Logiciel que Symantec peut Vous fournir. Dans le cadre du présent Contrat de licence, vos droits et obligations concernant l'utilisation de ce Logiciel peuvent être modifiés par la Documentation et sont soumis au droit de résiliation de la part de Symantec en cas de manquement de Votre part conformément à l'Article 9. Ces droits et obligations sont les suivants.

Pendant toute la Période de service, Vous êtes autorisé à :

- A. utiliser une copie du Logiciel sur un seul ordinateur. Si un plus grand nombre de copies et/ou de nombre d'ordinateurs est indiqué dans la Documentation ou dans les documents spécifiques relatifs à la transaction que Vous a remis le distributeur ou le revendeur agréé auprès duquel Vous avez acheté le Logiciel, Vous pouvez utiliser le Logiciel conformément à de telles spécifications ;
- B. faire une copie de sauvegarde du Logiciel ou copier le Logiciel sur le disque dur de Votre ordinateur et conserver l'original en tant que sauvegarde ;
- C. utiliser le Logiciel en réseau, à condition que Vous déteniez une copie sous licence du Logiciel pour chaque ordinateur pouvant y accéder par le réseau ;
- D. transférer définitivement tous les droits sur le Logiciel qui Vous sont concédés en vertu du présent Contrat de Licence à toute personne ou entité, à condition que Vous ne conserviez aucun exemplaire du Logiciel et que le bénéficiaire de ce transfert accepte les dispositions du présent Contrat de Licence. Le transfert partiel de Vos droits dans le cadre du présent Contrat de licence n'est pas autorisé. Par exemple, si la documentation applicable Vous donne le droit d'utiliser plusieurs copies du Logiciel, seul le transfert des droits d'utilisation de ces copies du Logiciel est valide. Nonobstant les dispositions précédentes, Vous ne pouvez pas transférer Vos droits d'utilisation du Logiciel à une autre personne ou entité si Vous avez acquis le Logiciel via un téléchargement électronique et non sur un support physique ; et
- E. exécuter le Logiciel conformément aux utilisations autorisées supplémentaires indiquées ci-dessous.

Vous n'êtes pas autorisé et Vous ne pouvez autoriser une autre personne à :

- A. céder sous licence ou prendre ou donner en location une quelconque partie du Logiciel;
- B. pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire ou tenter de découvrir le code source du Logiciel, ou créer des dérivés du Logiciel, sauf conformément à l'Article L.122-6-I-(iv) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- C. corriger toute anomalie ou défaut du Logiciel sans l'autorisation préalable de Symantec, Symantec se réservant le droit d'effectuer ces corrections conformément à l'Article L.122-6-I-(i) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- D. utiliser le Logiciel dans le cadre d'une infogérance, d'une utilisation en temps partagé, d'une prestation de service ou d'un service bureau ; ou
- E. faire une utilisation du Logiciel qui n'est pas permise en vertu du présent Contrat de Licence.

## 2. Mises à jour des fonctions et du contenu du Logiciel :

A. Vous avez le droit de recevoir les nouvelles fonctions du Logiciel quand Symantec, à son entière discrétion, les met à disposition avec le Logiciel au cours de la période de validité. Symantec améliore en permanence la facilité d'utilisation et les performances de ses produits et services. Afin d'optimiser le Logiciel, Symantec peut, à sa seule discrétion, ajouter, modifier ou supprimer des fonctions du Logiciel à tout moment sans préavis.

B. Certains logiciels utilisent du contenu qui est mis à jour de temps en temps, y compris mais sans s'y limiter les Logiciels suivants : les logiciels antivirus et de protection contre les logiciels criminels utilisent des définitions de virus mises à jour ; les logiciels antispyware utilisent des définitions de logiciels espions mises à jour ; les logiciels antispam utilisent des règles antispam mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu et de protection contre le phishing utilisent des listes d'URL mises à jour ; certains logiciels pare-feu utilisent des règles de pare-feu mises à jour ; les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données sur les vulnérabilités mises à jour et les logiciels d'authentification de sites Web utilisent des listes de pages Web authentifiées mises à jour ; ces mises à jour sont collectivement appelées "Mises à jour de contenu" (ou parfois "Mises à jour de protection" ou "Mises à jour de sécurité"). Vous avez le droit de recevoir les Mises à jour du contenu du Logiciel au cours de la Période de service.

### 3. Installation du produit, activation nécessaire :

A. Pendant l'installation, il se peut que le Logiciel désinstalle ou désactive d'autres produits de sécurité, ou certaines de leurs fonctions, si ces produits ou fonctions ne sont pas compatibles avec le Logiciel ou afin d'améliorer son fonctionnement général.

B. Le présent Logiciel peut comporter des dispositifs techniques conçus pour en empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous acceptez que Symantec utilise ces mesures pour se protéger du piratage de logiciels. Le présent Logiciel peut contenir un mécanisme de protection qui limite le nombre d'installations et de désinstallations du Logiciel sur un nombre défini d'ordinateurs. Le présent Contrat de licence et le Logiciel contenant le mécanisme de protection peuvent nécessiter d'être activés, comme indiqué dans la Documentation. Dans ce cas, le Logiciel ne fonctionne, avant que Vous ne l'activiez, que pour une durée limitée. Lors de l'activation, Vous serez invité à spécifier le code d'activation unique fourni avec le Logiciel et la configuration d'ordinateur disponible sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet afin de vérifier l'authenticité du Logiciel. Si Vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la Documentation, ou conformément aux instructions du Logiciel, ce dernier cessera de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit effectuée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel. Si Vous ne parvenez pas à activer le Logiciel via Internet, ou par toute autre méthode indiquée au cours de la procédure d'activation, Vous pouvez contacter le Service client de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou selon les instructions figurant dans la documentation.

### 4. Support technique :

Certaines fonctions du support technique peuvent être proposées avec le Logiciel et inclure un service de messagerie instantanée avec un agent du support technique et/ou l'assistance d'un agent du support technique à partir d'un ordinateur distant (dans le présent Contrat de licence, tout type de support technique proposé à partir du Logiciel doit être appelé "Support technique"). Si ce type de fonctions est proposé et si Vous choisissez d'accéder au Support technique, les conditions suivantes s'appliquent. Ce Support technique est fourni à la seule discrétion de Symantec, sans garantie d'aucune sorte. Il est de Votre seule responsabilité de procéder à la sauvegarde de toutes Vos données et de tous Vos logiciels et programmes existants avant de bénéficier du Support technique. Au cours de l'intervention du Support technique, Symantec peut être amené à conclure que le problème technique dépasse le champ des compétences du Support technique. Symantec se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier le Support technique à sa seule discrétion.

### 5. Confidentialité ; protection des données :

Le Logiciel peut à l'occasion recueillir certaines informations sur l'ordinateur sur lequel il est installé, qui peuvent comprendre :

- Des informations sur les risques de sécurité potentiels ainsi que les URL des sites Web visités, jugés potentiellement frauduleux par le Logiciel. Ces URL peuvent contenir des informations personnelles identifiables qu'un site Web potentiellement frauduleux tente d'obtenir sans Votre autorisation. Ces informations sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants, les sites Web potentiellement frauduleux et les autres risques de sécurité Internet. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec des informations personnelles identifiables.
- Les URL des sites Web visités ainsi que les mots clés et les résultats des recherches, uniquement si la fonction Norton Safe Web est activée. Ces informations sont collectées par Symantec dans le but d'évaluer les menaces et les risques auxquels Vous pouvez être exposé sur un site particulier et de Vous conseiller avant que Vous ne le consultiez. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec des informations personnelles identifiables.
- Les fichiers exécutables identifiés comme des logiciels malveillants potentiels, y compris des informations sur les actions entreprises par de tels fichiers lors de l'installation. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de la fonction d'envoi automatique du Logiciel. Les fichiers recueillis peuvent contenir des informations personnelles identifiables que le logiciel malveillant a obtenues sans Votre autorisation. Les fichiers de ce type sont recueillis par Symantec uniquement dans le but

d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation avec des informations personnelles identifiables. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation. Pour ce faire, suivez les instructions décrites dans la Documentation des produits applicables.

- Le nom donné à l'ordinateur sur lequel le Logiciel est installé au cours de la configuration initiale. Si le nom est recueilli, Symantec l'utilisera en tant que nom de compte d'un ordinateur sur lequel Vous acceptez de recevoir d'autres services et/ou sur lequel Vous utilisez certaines fonctions du Logiciel. Vous pouvez modifier le nom de compte à tout moment une fois le Logiciel installé (recommandé).
- Les informations de statut relatives à l'installation et au fonctionnement du Logiciel. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du Logiciel s'est déroulée correctement et si le Logiciel a rencontré une erreur. Les informations de statut peuvent contenir des informations personnelles identifiables uniquement si elles sont incluses dans le nom du fichier ou du dossier rencontré par le Logiciel au moment de l'installation ou de l'erreur. Les informations de statut sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer les performances des produits Symantec et le taux de réussite des installations. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec des informations personnelles identifiables.
- Les informations contenues dans les messages électroniques que Vous envoyez à Symantec par le biais du Logiciel afin de les signaler comme messages de spam ou comme identifiés par erreur comme messages de spam. Ces messages électroniques peuvent contenir des informations personnelles identifiables et ne seront envoyés à Symantec qu'avec Votre autorisation. Ils ne seront pas envoyés automatiquement. Si Vous choisissez d'envoyer de tels messages à Symantec, Symantec ne les utilisera que dans le but d'améliorer les capacités de détection de sa technologie antispam. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation avec d'autres informations personnelles identifiables.
- Les informations contenues dans un rapport que Vous envoyez de votre plein gré à Symantec par le biais du Logiciel lorsqu'un problème survient avec le Logiciel. Le rapport inclut des informations sur les états respectifs du Logiciel et de Votre ordinateur au moment où le problème est survenu sur le Logiciel. Les informations sur l'état de Votre ordinateur peuvent inclure la langue système, les paramètres régionaux et la version du système d'exploitation de Votre ordinateur, ainsi que les processus en cours d'exécution, des informations sur leurs états et leurs performances et des données sur les fichiers et dossiers qui étaient ouverts au moment où le problème est survenu sur le Logiciel. Les informations pourraient contenir des informations personnellement identifiables si de telles informations sont incluses ou font partie du nom des fichiers ou des dossiers ouverts au moment où le problème est survenu sur le Logiciel. Ces informations ne seront en aucun cas envoyées à Symantec sans Votre autorisation et il n'y aura pas d'envoi automatique. Les informations sont recueillies par Symantec dans le seul but de corriger le problème et d'améliorer les performances du produit Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec des informations personnelles identifiables.
- L'adresse IP (Internet Protocol) ou l'adresse MAC (Media Access Control) de l'ordinateur sur lequel le Logiciel est installé, ainsi que d'autres données statistiques générales utilisées pour l'administration des licences, l'analyse du produit et l'amélioration des fonctionnalités du produit. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec des informations personnelles identifiables.

Les informations recueillies telles que définies ci-dessus sont nécessaires à l'optimisation des fonctions des produits Symantec et peuvent être transférées au groupe Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles de la région dans laquelle Vous résidez (y compris l'Union européenne). Toutefois, Symantec a pris certaines mesures visant à protéger ces informations de manière adéquate dans le cas où elles sont transmises.

Symantec se réserve le droit de coopérer dans le cadre de toute procédure légale ou enquête administrative en relation avec votre utilisation de ce Logiciel. Cela signifie que Symantec peut être amenée à fournir des documents et des informations liés à votre utilisation du Logiciel à un tribunal, à tout autre organe de justice ou dans le cadre d'une enquête administrative. Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de sécurité Internet et de promouvoir leur détection et leur prévention, il se peut que Symantec partage certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciels de sécurité. Symantec peut également utiliser les statistiques basées sur les informations recueillies pour réaliser et publier des rapports sur les tendances des risques de sécurité. En utilisant le Logiciel, Vous reconnaissez et acceptez que Symantec recueille, transmette, stocke, divulgue et analyse ces informations aux fins décrites.

## 6. Garantie de remboursement à soixante (60) jours :

Si Vous êtes le titulaire initial du présent exemplaire du Logiciel et que Vous n'en êtes pas totalement satisfait pour quelque raison que ce soit, merci de ne plus utiliser le Logiciel et de contacter le Service Clientèle de Symantec, à l'aide des coordonnées indiquées à l'Article 11 du présent Contrat de Licence pour les informations relatives aux modalités de renvoi du Logiciel et d'obtention du remboursement de la somme que Vous avez payée pour le Logiciel, à tout moment dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date d'achat. A moins que le Logiciel ne soit défectueux, Vous devrez supporter le coût de renvoi du Logiciel à Symantec. Si Vous êtes un consommateur (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel à des fins personnelles et non commerciales et Vous agissez en dehors du cadre de Votre activité commerciale ou professionnelle ou de l'activité commerciale ou professionnelle de toute autre personne, (un « Consommateur »)), ceci n'affecte par les droits dont Vous disposez en vertu de dispositions légales en Votre qualité de Consommateur.

## 7. Limitation de garantie et de responsabilité à l'égard des Clients Professionnels :

Si Vous êtes un Consommateur, les dispositions suivantes du présent Article 7 ne Vous sont pas applicables. Merci de lire l'Article 8 à la place de celui-ci.

Si Vous êtes un client professionnel (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel dans le cadre d'une activité professionnelle ou commerciale (un "Client Professionnel")), les dispositions suivantes de la Section 7 Vous sont applicables (que Vous ayez accepté ou non le Logiciel) :

Symantec garantit que tout support fabriqué par Symantec et sur lequel le Logiciel est distribué est exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de livraison du Logiciel. Votre seul recours, en cas de rupture de la présente garantie, est, au choix de Symantec, le remplacement par Symantec de tout support défectueux renvoyé à Symantec pendant la période de garantie, ou le remboursement par Symantec de la somme que Vous avez payée pour le Logiciel. Symantec ne garantit pas que le Logiciel répondra à Vos besoins, ni qu'il fonctionnera sans interruption ou sans erreur.

LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE SATISFAISANTE, D'ADEQUATION A UN BESOIN SPECIFIQUE ET DE NON-CONTREFACON DE DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE LES PERTES DE PROFITS, DE REVENU, DE CONTRATS COMMERCIAUX OU D'ECONOMIES ANTICIPEES, OU LES PERTES OU ALTERATIONS DE DONNEES RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A UTILISER LE LOGICIEL, SONT CONSIDEREES COMME DES DOMMAGES INDIRECTS QUI NE PEUVENT DONNER LIEU A AUCUNE REPARATION.

LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC N'EXCEDERA EN AUCUN CAS LE PRIX PAYE POUR LA PERIODE DE SERVICE APPLICABLE.

## 8. Garantie et responsabilité à l'égard des Consommateurs :

Si Vous êtes un Consommateur, le présent Article 8 Vous est applicable. Merci de le lire attentivement. L'Article 8 ne Vous est pas applicable si Vous êtes un Client Professionnel.

MIS A PART LES DROITS DONT VOUS DISPOSEZ EN TANT QUE CONSOMMATEUR ET LA GARANTIE QUE VOUS ACCORDE SYMANTEC EN VERTU DE L'ARTICLE 6 DES PRESENTES, SYMANTEC N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE CONCERNANT LE LOGICIEL.

En tant que Consommateur, Vous ferez une utilisation non commerciale du Logiciel. Symantec ne sera donc pas responsable à Votre égard pour toute perte de profit, de revenu, d'économies anticipées, de contrats ou de temps découlant de Votre utilisation ou de Votre incapacité à utiliser le Logiciel.

Nous Vous recommandons fortement d'effectuer des sauvegardes fréquentes de Vos données.

## 9. Réglementation relative aux exportations :

Vous reconnaissez que le Logiciel et les données et services techniques y afférents (collectivement appelés "Technologie contrôlée") peuvent être soumis aux lois des Etats-Unis sur l'importation et l'exportation, en particulier les Réglementations administratives relatives aux exportations américaines (EAR) et les lois de tout pays dans lequel la Technologie contrôlée est importée ou ré-exportée. Vous acceptez de Vous conformer à toutes les lois en vigueur et de ne pas exporter la Technologie contrôlée en violation de la loi des Etats-Unis ou de tout pays, entité ou personne pour lequel/laquelle une licence d'exportation ou autre approbation gouvernementale est requise. Il est interdit d'exporter ou de ré-exporter les produits Symantec vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Soudan et vers tout pays faisant l'objet de sanctions commerciales. **CONFORMEMENT A LA LEGISLATION DES ETATS-UNIS, IL EST INTERDIT D'UTILISER OU DE FACILITER L'UTILISATION DE PRODUITS SYMANTEC EN RELATION AVEC DES ACTIVITES TELLES QUE LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT, LA FABRICATION, L'APPRENTISSAGE OU LES TESTS DE PRODUITS CHIMIQUES, BIOLOGIQUES OU NUCLEAIRES, DE MISSILES, DE DRONES OU DE LANCEURS SPACIAUX CAPABLES DE PROJETER DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE.**

## 10. Clauses générales :

Le présent Contrat de Licence est régi par le droit français. Le présent Contrat de licence constitue l'intégralité de l'accord conclu entre Vous et Symantec en relation avec le Logiciel et : (i) remplace toute communication, proposition ou déclaration, orale ou écrite, antérieure ou actuelle, relative à son objet ; et (ii) prévaut sur toutes conditions contraires ou supplémentaires de tout devis, commande, accusé de réception ou communication similaire entre les parties. Nonobstant les précédentes, aucune partie du présent Contrat de licence ne diminue les droits que Vous pouvez avoir en vertu de la législation en vigueur sur la protection des consommateurs ou de toute autre loi applicable dans Votre juridiction, ne pouvant faire l'objet d'aucune renonciation par contrat. Le présent Contrat de Licence sera annulé en cas de manquement de Votre part à l'une de ses dispositions et Vous devrez alors cesser d'utiliser le Logiciel et la Documentation et détruire tous leurs exemplaires. Les exclusions de responsabilité et limitations de garantie resteront applicables au-delà de la résiliation. Le présent Contrat de licence ne peut être modifié que par la voie de la Documentation ou d'un document écrit signé par Vous et Symantec.

## 11. Service Clientèle de Symantec :

Pour toute question concernant le présent Contrat ou pour prendre contact avec Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez envoyer un courrier à l'une des adresses suivantes : (i) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande ou (ii) Symantec Customer Service, 1 Julius Ave, North Ryde, NSW 2113, Australie, ou consultez le site de support en ligne à l'adresse suivante : [http://www.symantec.com/fr/fr/home\\_homeoffice/support/index.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/home_homeoffice/support/index.jsp).

## 12. INCOTERMS :

Seulement si Vous êtes un Client Professionnel, pour les besoins du présent Contrat de Licence le Logiciel est livré EXW au départ des lieux d'expédition de Symantec (ICC INCOTERMS 2000).

## CPS / S 4.0 / FR

---

**Pour éviter tout doute, notez que la version anglaise ci-dessous du Contrat de licence Norton est fournie uniquement à titre de référence. La version française ci-dessus est celle qui régit l'utilisation de ce produit.**

For the avoidance of doubt, the English version of this Norton License Agreement below is provided for reference purposes only and the French version above shall control Your use of this product.

NORTON LICENSE AGREEMENT  
Norton AntiVirus for Mac<sup>®</sup> or Norton Internet Security for Mac<sup>®</sup>

**IMPORTANT:** PLEASE READ THE TERMS AND CONDITIONS OF THIS LICENSE AGREEMENT (“LICENSE AGREEMENT”) CAREFULLY BEFORE USING THE SOFTWARE (AS DEFINED BELOW). SYMANTEC CORPORATION, IF YOU ARE LOCATED IN THE AMERICAS; OR SYMANTEC ASIA PACIFIC PTE LTD, IF YOU ARE LOCATED IN THE ASIA PACIFIC RIM OR JAPAN; OR SYMANTEC LIMITED, IF YOU ARE LOCATED IN EUROPE, THE MIDDLE EAST OR AFRICA (“SYMANTEC”) IS WILLING TO LICENSE THE SOFTWARE TO YOU AS THE INDIVIDUAL, THE COMPANY, OR THE LEGAL ENTITY THAT WILL BE UTILIZING THE SOFTWARE (REFERENCED BELOW AS “YOU” OR “YOUR”) ONLY ON THE CONDITION THAT YOU ACCEPT ALL OF THE TERMS OF THIS LICENSE AGREEMENT. THIS IS A LEGAL AND ENFORCEABLE CONTRACT BETWEEN YOU AND SYMANTEC. BY OPENING THIS PACKAGE, BREAKING THE SEAL, CLICKING THE “I AGREE” OR “YES” BUTTON OR OTHERWISE INDICATING ASSENT ELECTRONICALLY, OR LOADING THE SOFTWARE, YOU AGREE TO THE TERMS AND CONDITIONS OF THIS LICENSE AGREEMENT. IF YOU DO NOT AGREE TO THESE TERMS AND CONDITIONS, CLICK THE “CANCEL” OR “NO” OR “CLOSE WINDOW” BUTTON OR OTHERWISE INDICATE REFUSAL, MAKE NO FURTHER USE OF THE SOFTWARE, AND CONTACT YOUR VENDOR OR SYMANTEC CUSTOMER SERVICE, USING THE CONTACT DETAILS IN SECTION 11 OF THIS LICENSE AGREEMENT, FOR INFORMATION ON HOW TO OBTAIN A REFUND OF THE MONEY YOU PAID FOR THE SOFTWARE AT ANY TIME DURING THE SIXTY (60) DAY PERIOD FOLLOWING THE DATE OF PURCHASE.

#### 1. License:

The software (including any accompanying features and services) and documentation (including any product packaging) (the “Documentation”), that accompanies this License Agreement (collectively the “Software”) is the property of Symantec or its licensors, and is protected by intellectual property and copyright law. Although Symantec continues to own the Software, after Your acceptance of this License Agreement You will have certain rights to use the Software during the Service Period. The “Service Period” shall begin on the date of Your initial installation of the Software, regardless of the number of copies that You are permitted to use in accordance with Section 1.A of this License Agreement, and shall last for the period of time set forth in the Documentation or the applicable transaction documentation from the authorized distributor or reseller from which You obtained the Software. The Software may automatically deactivate and become non-operational at the end of the Service Period, and You will not be entitled to receive any feature or content updates to the Software unless the Service Period is renewed. Subscriptions for renewals of the Service Period will be available in accordance with Symantec’s support policy posted at [http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical\\_support\\_policy.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical_support_policy.jsp).

This License Agreement governs any releases, revisions, or enhancements to the Software that Symantec may make available to You. Except as may be modified by the Documentation, and subject to Symantec’s right to terminate for Your breach pursuant to Section 9, Your rights and obligations under this License Agreement with respect to the use of this Software are as follows.

During the Service Period, You may:

- A. use one copy of the Software on a single computer. If a greater number of copies and/or number of computers is specified within the Documentation or the applicable transaction documentation from the authorized distributor or reseller from which You obtained the Software, You may use the Software in accordance with such specifications;
- B. make one copy of the Software for back – up purposes, or copy the Software onto the hard disk of Your computer and retain the original for back up purposes;
- C. use the Software on a network, provided that You have a licensed copy of the Software for each computer that can access the Software over that network;
- D. permanently transfer all of Your rights in the Software granted under this License agreement to another person or entity, provided that You retain no copies of the Software and the transferee agrees to the terms of this License Agreement. Partial transfer of Your rights under this License Agreement shall not be permitted. For example, if the applicable documentation grants You the right to use multiple copies of the Software, only a transfer of the rights to use all such copies of the Software would be valid. Notwithstanding the foregoing, You may not transfer Your rights in the Software to any other person or entity if You have acquired the Software via electronic download and not on any physical media; and
- E. use the Software in accordance with any additional permitted uses which may be set forth below.

You may not, nor may you permit any other person to:

- A. sublicense, rent or lease any portion of the Software;
- B. reverse engineer, decompile, disassemble, modify, translate, make any attempt to discover the source code of the Software or create derivative works from the Software, except in accordance with Article L 122-6-I-(iv) of the French Intellectual Property Code;
- C. correct any anomaly or default of the Software without the prior authorization of Symantec, Symantec reserving the right to make such correction in accordance with Article L 122-6-I-(i) of the French Intellectual Property Code;
- D. use the Software as part of a facility management, timesharing, service provider or service bureau arrangement; or
- E. use the Software in any manner that is not permitted pursuant to this License Agreement.

## 2. Software Feature and Content Updates:

A. You shall have the right to receive new features to the Software as Symantec, in its sole discretion, makes such features available with the Software during Your Service Period. Symantec continually strives to improve the usability and performance of its products and services. In order to optimize the Software Symantec may, at its discretion and without notice, add, modify or remove features from the Software at any time.

B. Certain Software uses content that is updated from time to time, including but not limited to the following Software: antivirus and crimeware software use updated virus definitions; antispyware software uses updated spyware definitions; antispam software uses updated antispam rules; content filtering and antiphishing software use updated URL lists; some firewall software use updated firewall rules; vulnerability assessment products use updated vulnerability data and web site authentication software uses updated lists of authenticated web pages; these updates are collectively referred to as "Content Updates" (or alternatively referred to as "Protection Updates" or "Security Updates" at times). You shall have the right to receive Content Updates for the Software during Your Service Period.

## 3. Product Installation; Required Activation:

A. During the installation process, the Software may uninstall or disable other security products, or features thereof, if such products or features are incompatible with the Software or for purposes of improving the overall functionality of the Software.

B. There may be technological measures in this Software that are designed to prevent unlicensed or illegal use of the Software. You agree that Symantec may use these measures to protect Symantec against software piracy. This Software may contain enforcement technology that limits the ability to install and uninstall the Software on a computer to not more than a finite number of times for a finite number of computers. This License Agreement and the Software containing enforcement technology may require activation as further set forth in the Documentation. If so, the Software will only operate for a finite period of time prior to Software activation by You. During activation, You may be required to provide Your unique activation code accompanying the Software and computer configuration in the form of an alphanumeric code over the Internet to verify the authenticity of the Software. If You do not complete the activation within the finite period of time set forth in the Documentation, or as prompted by the Software, the Software will cease to function until activation is complete; at which time the Software functionality will be restored. In the event that You are not able to activate the Software over the Internet, or through any other method specified during the activation process, You may contact Symantec Customer Support using the information provided by Symantec during activation, or as set forth below.

## 4. Technical Support:

Certain technical support features may be offered from within the Software and which may include live chat with a technical support agent and/or assistance from a technical support agent via remote computer access (any such technical support offered from within the Software shall be referred to in this License Agreement as the "Technical Support"). If such features are offered and You choose to access such Technical Support the following terms shall apply. Any such Technical Support shall be provided in Symantec's sole discretion without any guarantee or warranty of any kind. It is solely Your responsibility to complete a backup of all Your existing data, software and programs before receiving any Technical



Support. In the course of providing the Technical Support, Symantec may determine that the technical issue is beyond the scope of the Technical Support. Symantec reserves the right to refuse, suspend or terminate any of the Technical Support in its sole discretion.

## 5. Privacy; Data Protection.

From time to time, the Software may collect certain information from the computer on which it is installed, which may include:

- Information on potential security risks as well as URLs of websites visited that the Software deems potentially fraudulent. The URLs could contain personally identifiable information that a potentially fraudulent website is attempting to obtain without Your permission. This information is collected by Symantec for the purpose of evaluating and improving the ability of Symantec's products to detect malicious behavior, potentially fraudulent websites and other Internet security risks. This information will not be correlated with any personally identifiable information.
- URLs of websites visited as well as search keywords and search results only if the Norton Safe Web feature is enabled. This information is collected by Symantec for the purpose of evaluating and advising You regarding potential threats and risks that may be associated with a particular Web site before You view it. This information will not be correlated with any personally identifiable information.
- Executable files that are identified as potential malware, including information on the actions taken by such files at the time of installation. These files are submitted to Symantec using the Software's automatic submission function. The collected files could contain personally identifiable information that has been obtained by the malware without Your permission. Files of this type are being collected by Symantec only for the purpose of improving the ability of Symantec's products to detect malicious behavior. Symantec will not correlate these files with any personally identifiable information. Such automatic submission function may be deactivated after installation by following the instructions in the Documentation for applicable products.
- The name given during initial setup to the computer on which the Software is being installed. If collected, the name will be used by Symantec as an account name for such computer under which You may elect to receive additional services and/or under which You may use certain features of the Software. You may change the account name at any time after installation of the Software (recommended).
- Status information regarding installation and operation of the Software. This information indicates to Symantec whether installation of the Software was successfully completed as well as whether the Software has encountered an error. The status information could contain personally identifiable information only if such information is included in the name of the file or folder encountered by the Software at the time of installation or error. The status information is collected by Symantec for the purpose of evaluating and improving Symantec's product performance and installation success rate. This information will not be correlated with any personally identifiable information.
- Information contained in email messages that you send through the Software to Symantec to report as spam or as incorrectly identified as spam. These email messages may contain personally identifiable information and will be sent to Symantec only with your permission, and will not be sent automatically. If you send such messages to Symantec, Symantec will use them only for the purpose of improving the detection ability of Symantec's antispam technology. Symantec will not correlate these files with any other personally identifiable information.
- Information contained in a report that You may choose to send through the Software to Symantec when the Software encounters a problem. The report includes information regarding the status of both the Software and Your computer at the time that the Software encountered the problem. The status information about Your computer may include the system language, country locale, and the operating system version for Your computer, as well as the processes running, their status and performance information, and data from files or folders that were open at the time the Software encountered the problem. The information could contain personally identifiable information if such information is included in, or is a part of the name of the files or folders open at the time the Software encountered the problem. This information will be sent to Symantec only with Your permission, and will not be sent automatically. The information is collected by Symantec for the purpose of correcting the encountered problem and improving Symantec's product performance. This information will not be correlated with any personally identifiable information.
- The Internet Protocol (IP) address and/or Media Access Control (MAC) address of the computer on which the Software is installed, as well as other general, statistical information used for license

administration, product analysis, and for improving product functionality. This information will not be correlated with any personally identifiable information.

The collected information as set out above is necessary for the purpose of optimizing the functionality of Symantec's products and may be transferred to the Symantec group in the United States or other countries that may have less protective data protection laws than the region in which You are situated (including the European Union), but Symantec has taken steps so that the collected information, if transferred, receives an adequate level of protection.

Symantec reserves the right to cooperate with any legal process and any law enforcement or other government inquiry related to your use of this Software. This means that Symantec may provide documents and information relevant to a court subpoena or to a law enforcement or other government investigation. In order to promote awareness, detection and prevention of Internet security risks, Symantec may share certain information with research organizations and other security software vendors. Symantec may also use statistics derived from the information to track and publish reports on security risk trends. By using the Software, You acknowledge and agree that Symantec may collect, transmit, store, disclose and analyze such information for these purposes.

#### 6. Sixty (60) Day Money Back Guarantee:

If You are the original licensee of this copy of the Software and are not completely satisfied with it for any reason, please make no further use of the Software and contact Symantec Customer Service, using the contact details set out in Section 11 of this License Agreement, for details on how to return the Software and obtain a refund of the money You paid for the Software, at any time during the sixty (60) day period following the date of purchase. Unless the Software is defective, You will be responsible for the cost of returning the Software to Symantec. If You are a consumer (i.e. You are using the Software for personal, non-commercial reasons and You are acting outside Your, or anyone else's, business, trade or profession (a "Consumer")), this does not affect any legal rights which You have as a Consumer.

#### 7. Limited Warranty and liability to Business Customers

If You are a Consumer, the following provisions of this Section 7 do not apply to You. Please read Section 8 instead.

If You are a business customer (i.e. You are using the Software in the course of a business, trade or profession (a "Business Customer")), the following provisions in this Section 7 apply to You (regardless of whether or not You accept the Software):

Symantec warrants that any media manufactured by Symantec on which the Software is distributed will be free from defects for a period of sixty (60) days from the date of delivery of the Software to You. Your sole remedy in the event of a breach of this warranty will be that Symantec will, at its option, replace any defective media returned to Symantec within the warranty period or refund the money You paid for the Software. Symantec does not warrant that the Software will meet Your requirements or that operation of the Software will be uninterrupted or that the Software will be error-free.

THE ABOVE WARRANTY IS EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF SATISFACTORY QUALITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AND NON-INFRINGEMENT OF INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS.

THE PARTIES AGREE THAT LOST PROFITS, REVENUE, BUSINESS CONTRACTS OR ANTICIPATED SAVINGS, OR LOST OR CORRUPTED DATA ARISING OUT OF THE USE OF OR INABILITY TO USE THE SOFTWARE, ARE DEEMED TO BE INDIRECT DAMAGES AND CAN'T BE SUBJECT TO ANY COMPENSATION.

**IN NO CASE SHALL SYMANTEC'S LIABILITY EXCEED THE PURCHASE PRICE YOU PAID FOR THE APPLICABLE SERVICE PERIOD.**

#### 8. Warranty and Liability to Consumers:

If You are a Consumer, this Section 8 applies to You. Please read it carefully. Section 8 does not apply to You if You are a Business Customer.

OTHER THAN THE RIGHTS DUE TO YOU AS A CONSUMER AND THE GUARANTEE GIVEN BY SYMANTEC TO YOU UNDER SECTION 6 OF THESE TERMS AND CONDITIONS, SYMANTEC PROVIDES NO FURTHER WARRANTIES IN RESPECT OF THE SOFTWARE.

As a Consumer, Your use of the Software will be non-commercial. Symantec shall therefore not be liable to You for any loss of profit, revenue, anticipated savings, contracts or time arising out of Your use of or inability to use the Software.

We strongly recommend that You back up Your data frequently.

#### 9. Export Regulation:

You acknowledge that the Software and related technical data and services (collectively "Controlled Technology") may be subject to the import and export laws of the United States, specifically the U.S. Export Administration Regulations (EAR), and the laws of any country where Controlled Technology is imported or re-exported. You agree to comply with all relevant laws and will not export any Controlled Technology in contravention to U.S. law nor to any prohibited country, entity, or person for which an export license or other governmental approval is required. All Symantec product is prohibited for export or re-export to Cuba, North Korea, Iran, Syria and Sudan and to any country subject to relevant trade sanctions. **USE OR FACILITATION OF SYMANTEC PRODUCT IN CONNECTION WITH ANY ACTIVITY INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE DESIGN, DEVELOPMENT, FABRICATION, TRAINING, OR TESTING OF CHEMICAL, BIOLOGICAL, OR NUCLEAR MATERIALS, OR MISSILES, DRONES, OR SPACE LAUNCH VEHICLES CAPABLE OF DELIVERING WEAPONS OF MASS DESTRUCTION IS PROHIBITED, IN ACCORDANCE WITH U.S. LAW.**

#### 10. General:

This License Agreement will be governed by the laws of France. This License Agreement is the entire agreement between You and Symantec relating to the Software and: (i) supersedes all prior or contemporaneous oral or written communications, proposals, and representations with respect to its subject matter; and (ii) prevails over any conflicting or additional terms of any quote, order, acknowledgment, or similar communications between the parties. Notwithstanding the foregoing, nothing in this License Agreement will diminish any rights You may have under existing consumer protection legislation or other applicable laws in Your jurisdiction that may not be waived by contract. This License Agreement shall terminate upon Your breach of any term contained in this License Agreement and You shall cease use of and destroy all copies of the Software and the Documentation. The disclaimers of warranties and damages and limitations on liability shall survive termination. This License Agreement may only be modified by the Documentation or by a written document that has been signed by both You and Symantec.

#### 11. Symantec Customer Service:

Should You have any questions concerning this License Agreement, or if You desire to contact Symantec for any reason, please write to: (i) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Ireland or (ii) Symantec Customer Service, 1 Julius Ave, North Ryde, NSW 2113, Australia, or visit the Support page at [http://www.symantec.com/fr/fr/home\\_homeoffice/support/index.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/home_homeoffice/support/index.jsp).

#### 12. INCOTERMS:

Solely if you are a Business Customer, then for the purposes of this License Agreement the Software is delivered ExWorks (EXW) Symantec's shipping point (ICC INCOTERMS 2000).

CPS / S 4.0 / FR

---

---

## **CONTRAT DE LICENCE NORTON** **Norton Mobile Security pour Android**

**IMPORTANT** : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE ("CONTRAT DE LICENCE") AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL ET LES SERVICES (TELS QUE DEFINIS CI-APRES). SYMANTEC CORPORATION, SI VOUS RESIDEZ SUR LE CONTINENT AMERICAIN, OU SYMANTEC ASIA PACIFIC PTE LTD, SI VOUS RESIDEZ DANS LA ZONE ASIE-PACIFIQUE OU AU JAPON, OU SYMANTEC LIMITED SI VOUS RESIDEZ EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT OU EN AFRIQUE, ("SYMANTEC") ACCEPTE DE VOUS CEDER LE LOGICIEL ET LES SERVICES SOUS LICENCE, A VOUS, EN TANT QUE PERSONNE PHYSIQUE, SOCIETE OU PERSONNE MORALE (CI-APRES "VOUS" OU "VOTRE"), QUI UTILISEREZ LE LOGICIEL ET LES SERVICES, SOUS RESERVE QUE VOUS ACCEPTEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. LE PRESENT DOCUMENT EST UN CONTRAT LEGAL ET OBLIGATOIRE CONCLU ENTRE VOUS ET SYMANTEC. EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCELLE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON "J'ACCEPTÉ" OU "OUI", EN SIGNIFIANT VOTRE ACCORD PAR TOUT AUTRE MOYEN ELECTRONIQUE OU EN PROCEDANT AU CHARGEMENT DU LOGICIEL ET DES SERVICES, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON "ANNULER", "NON" OU "FERMER LA FENETRE", OU INDIQUEZ D'UNE TOUTE AUTRE MANIERE VOTRE REFUS, CESSEZ TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL ET DES SERVICES, PUIS CONTACTEZ VOTRE FOURNISSEUR OU LE SERVICE CLIENTELE DE SYMANTEC A L'AIDE DES COORDONNEES FIGURANT A L'ARTICLE 11 DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE AFIN DE CONNAITRE LES MODALITES DE REMBOURSEMENT DU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYE POUR LA PERIODE DE SERVICE (DEFINIE CI-DESSOUS), A TOUT MOMENT DANS UN DELAI DE SOIXANTE (60) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT ANNUEL OU DANS UN DELAI DE TRENTE (30) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT MENSUEL.

### 1. Licence :

Le logiciel ainsi que ses services et sa documentation, y compris la "Documentation" accompagnant le présent Contrat de Licence (dénommés conjointement le "Logiciel" et les "Services") sont la propriété de Symantec ou de ses concédants et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Bien que Symantec reste propriétaire du Logiciel et des Services, Vous disposez de certains droits relatifs à son utilisation pendant la Période de service une fois que Vous avez accepté le présent Contrat de licence. La "Période de Service" débutera soit (a) à la date de la première installation ou utilisation, effectuée par Vos soins, d'une copie du Logiciel et des Services sur un ordinateur, un téléphone mobile ou un périphérique informatique portable (un "Périphérique"), ou (b) si Vous avez reçu ce Logiciel et les Services dans le cadre d'une offre de plusieurs produits, à la date de la première installation ou utilisation, effectuée par Vos soins, d'une copie du Logiciel et des Services de toute partie du logiciel ou de l'application pour téléphones mobiles inclus dans l'offre en question, sur un Périphérique. La Période de Service a une durée limitée qui est indiquée dans la Documentation ou dans la documentation concernant la transaction provenant du distributeur agréé ou du revendeur auprès duquel Vous vous êtes procuré le Logiciel et les Services. Le Logiciel et les Services peuvent se désactiver automatiquement et devenir non opérationnels à la fin de la Période de service et Vous ne serez pas autorisé à recevoir des mises à jour de fonctions ou de contenu du Logiciel et des Services si la Période de service n'est pas renouvelée. Des demandes de renouvellement de la période de service seront disponibles conformément à la politique de support de Symantec disponible à l'adresse [http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical\\_support\\_policy.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical_support_policy.jsp).

Le présent Contrat de licence régit toute version, révision ou amélioration du Logiciel et des Services que Symantec peut Vous fournir. Dans le cadre du présent Contrat de licence, vos droits et obligations concernant l'utilisation de ce Logiciel et des Services peuvent être modifiés par la Documentation et sont soumis au droit de résiliation de la part de Symantec en cas de manquement de Votre part conformément à l'Article 9. Ces droits et obligations sont les suivants.

Pendant la Période de service, Vous pouvez :

A. utiliser une copie du Logiciel et des Services sur un seul Périphérique. Si la Documentation ou le document de transaction fourni par le distributeur ou le revendeur agréé du Logiciel et des Services spécifie

un nombre supérieur de copies ou de Périphériques, vous devez utiliser le Logiciel et les Services dans le respect de ces informations ;

B. faire une copie du Logiciel et des Services à des fins de sauvegarde ou copier le Logiciel et les Services sur le disque dur de Votre Périphérique et conserver l'original à des fins de sauvegarde ;

C. utiliser le Logiciel et les Services en réseau, à condition que vous déteniez une copie sous licence du Logiciel et des Services pour chaque Périphérique pouvant y accéder par le réseau ;

D. transférer définitivement tous les droits sur le Logiciel et les Services acquis sur un support physique uniquement, droits qui Vous sont concédés en vertu du présent Contrat de licence, à toute personne ou entité, à condition que Vous transfériez le support physique sur lequel vous avez acquis le Logiciel et les Services, ne conserviez aucun exemplaire du Logiciel et que le bénéficiaire de ce transfert accepte les conditions du présent Contrat de licence. Le transfert partiel de Vos droits dans le cadre du présent Contrat de licence n'est pas autorisé. Par exemple, si la documentation en vigueur Vous donne le droit d'utiliser plusieurs exemplaires du Logiciel et des Services, seul un transfert des droits d'utilisation de tous ces exemplaires sera valable ; et. Nonobstant les dispositions précédentes, Vous n'êtes autorisé à transférer les clés de produit du Logiciel et des Services acquis sur un support physique à aucun tiers de manière séparée du support physique. Vous ne pouvez transférer le Logiciel et les Services et/ou leurs clés de produit à aucun tiers si Vous n'avez pas acquis le Logiciel et les Services sur un support physique ;

E. utiliser le Logiciel et les Services en conformité avec toute autre utilisation autorisée qui peut être prévue ci-dessous.

Vous n'êtes pas autorisé et Vous ne pouvez pas autoriser une autre personne à :

A. céder sous licence ou prendre ou donner en location une quelconque partie du Logiciel et des Services ;

B. pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire ou tenter de découvrir le code source du Logiciel et des Services, ou créer des dérivés du Logiciel et des Services, sauf conformément à l'Article L.122-6-I-(iv) du Code français de la propriété intellectuelle ;

C. corriger toute anomalie ou défaut du Logiciel et des Services sans l'autorisation préalable de Symantec, Symantec se réservant le droit d'effectuer ces corrections conformément à l'Article L.122-6-I-(i) du Code français de la propriété intellectuelle ;

D. utiliser le Logiciel et les Services dans le cadre d'une infogérance, d'une utilisation en temps partagé, d'une prestation de service ou d'un service bureau ; ou

E. faire une utilisation du Logiciel et des Services qui n'est pas permise en vertu du présent Contrat de licence.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure des caractéristiques et fonctionnalités tierces, ou bien accéder au contenu d'un site Web tiers. Ces caractéristiques, ces fonctionnalités ou ce contenu peuvent être soumis aux conditions de services desdits tiers.

## 2. Mises à jour du Logiciel, des Services et du contenu :

A. Vous avez le droit de recevoir les nouvelles fonctions et versions du Logiciel et des Services quand Symantec, à son entière discrétion, les met à disposition au cours de Votre Période de service.

Symantec améliore en permanence la facilité d'utilisation et les performances de ses produits et services.

Afin d'optimiser le Logiciel et les Services et de Vous fournir leurs versions les plus à jour, Vous acceptez que le Logiciel et les Services soient susceptibles de télécharger et d'installer de nouvelles mises à jour et versions, telles que mises à disposition par Symantec à son entière discrétion. Vous acceptez de recevoir et autorisez Symantec à livrer lesdites mises à jour et versions sur Votre Périphérique. En outre, Symantec peut modifier les conditions qui régissent Votre utilisation du Logiciel et des Services afin de refléter lesdites mises à jour, et Vous acceptez lesdites conditions mises à jour.

B. Certains logiciels et Services utilisent du contenu qui est mis à jour de temps en temps, y compris mais sans limitation les logiciels suivants : les logiciels antivirus et de protection contre les logiciels criminels utilisent des définitions de virus mises à jour ; les antispywares utilisent des définitions de spywares mises à jour ; les logiciels antispam utilisent des règles antispam mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu et de protection contre le phishing utilisent des listes d'URL mises à jour ; certains pare-feu logiciels utilisent des règles de pare-feu mises à jour ; les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données mises à jour sur les vulnérabilités et les logiciels d'authentification de sites Web utilisent des listes mises à jour de pages Web authentifiées ; ces mises à jour sont collectivement appelées "Mises à jour de contenu" (ou parfois "Mises à jour de protection" ou "Mises à jour de sécurité"). Vous avez le droit de recevoir les Mises à jour du contenu du Logiciel et des Services au cours de la Période de service.

### 3. Installation du produit, activation requise :

A. Pendant l'installation, il se peut que le Logiciel et les Services désinstallent ou désactivent d'autres produits de sécurité, ou certaines de leurs fonctions, si ces produits ou fonctions ne sont pas compatibles avec le Logiciel et les Services ou afin d'améliorer leur fonctionnement général.

B. Les présents Logiciel et Services peuvent présenter des dispositifs techniques conçus pour en empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous convenez que Symantec peut utiliser ces dispositifs afin de lutter contre le piratage de logiciels et des Services. Les présents Logiciel et Services peuvent contenir un mécanisme de protection qui limite la possibilité d'installer et de désinstaller le Logiciel et les Services sur un Périphérique plus d'un certain nombre de fois pour un certain nombre de Périphériques. Le présent Contrat de Licence, le Logiciel et les Services contenant le mécanisme de protection peuvent nécessiter une activation, comme indiqué dans la Documentation. Dans ce cas, le Logiciel et les Services ne fonctionnent, avant que Vous ne les activiez, que pour une durée limitée. Lors de l'activation, Vous serez invité à indiquer le code d'activation unique fourni avec le Logiciel et les Services, ainsi que la configuration des Périphériques sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet, permettant la vérification de l'authenticité du Logiciel et des Services. Si vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la Documentation ou conformément aux instructions du Logiciel et des Services, ces derniers cesseront de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit réalisée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel et des Services. Si Vous ne parvenez pas à activer le Logiciel et les Services via Internet, ou par toute autre méthode indiquée au cours de la procédure d'activation, Vous pouvez contacter le Service client de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou selon les instructions figurant dans la documentation.

### 4. Fonction de recherche sécurisée et Fonction de sauvegarde en ligne :

C. Fonction de recherche sécurisée. Le Logiciel et les Services peuvent inclure une Fonction de recherche sécurisée permettant d'effectuer des recherches sécurisées sur Internet. Cette fonction est notamment proposée, mais sans s'y limiter, via une barre de recherches Symantec.

#### D. Fonction de sauvegarde en ligne.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure une fonction de sauvegarde en ligne qui permet de stocker et récupérer Vos fichiers sur le système de Symantec à partir d'Internet pendant la Période de service ("Fonction de sauvegarde en ligne"). Cette fonction dépend de la quantité d'espace libre dédié à la sauvegarde en ligne fournie avec Votre logiciel et vos Services. Vous pouvez l'acheter ultérieurement. Si Vous choisissez d'utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne, Vous devez procéder à l'activation de cette fonction fournie avec le Logiciel et les Services. En cas d'installation d'une nouvelle version du Logiciel et des Services au cours de la période de validité, vous pourrez être amené à réactiver la Fonction de sauvegarde en ligne à l'aide de l'adresse électronique d'origine indiquée lors du processus d'activation initial.

a. Compte Norton. Vous devez disposer d'un Compte Symantec Norton valide ("Compte Norton") pour pouvoir accéder à la Fonction de sauvegarde en ligne et l'utiliser. Si Vous ne disposez pas d'un Compte Norton, Vous devez réaliser la procédure d'enregistrement afin de créer un Compte Norton et utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne. Vous êtes entièrement responsable du maintien de la confidentialité du mot de passe de Votre Compte Norton.

b. Connexions de communication ; disponibilité de la Fonction de sauvegarde en ligne. Vous êtes seul responsable de l'acquisition et de la maintenance d'Internet, ainsi que des services et Périphériques de télécommunications requis pour accéder à et/ou utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne. La Fonction de sauvegarde en ligne est fournie "en l'état" et "selon les disponibilités" et Symantec décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage causé par une interruption momentanée du service en raison de l'exécution de tâches de maintenance raisonnables planifiées, de maintenance pour la résolution de problèmes graves, en cas de force majeure ou d'événement non imputable à Symantec.

c. Conduite et responsabilité de l'utilisateur ; conformité avec les lois en vigueur. L'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne (y compris la transmission de données que Vous choisissez de stocker à

l'aide de la Fonction de sauvegarde en ligne [les "Données"]) est soumise à toutes les lois et réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur, y compris mais sans s'y limiter, aux lois des Etats-Unis en matière d'exportation. Vous acceptez de vous conformer à ces lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux spécifications décrites dans la Documentation ou dans les documents spécifiques relatifs à la transaction que Vous a remis le distributeur ou le revendeur agréé auprès duquel Vous avez acheté le Logiciel et les Services, et de ne pas (i) utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne à des fins illicites ; (ii) transmettre ou stocker des matériaux susceptibles de violer les droits sur la propriété intellectuelle ou d'autres droits de tiers ou des matériaux illégaux, délictueux, diffamatoires ou portant atteinte à la vie privée de tiers ; (iii) transmettre ou stocker des données appartenant à un tiers sans avoir obtenu préalablement tous les consentements requis par la loi auprès du propriétaire des données en vue de les transmettre à Symantec afin de les stocker aux Etats-Unis ; (iv) transmettre des matériaux comportant des virus logiciels ou autres codes, fichiers ou programmes informatiques dangereux tels que des chevaux de Troie, des vers ou des bombes à retardement ; (v) perturber ou interférer avec les serveurs ou réseaux reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne ; ou (vi) tenter d'accéder sans autorisation à la Fonction de sauvegarde en ligne, aux comptes d'autres utilisateurs de la Fonction de sauvegarde en ligne ou aux systèmes ou réseaux informatiques reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne.

Vos obligations décrites dans le présent Article 4.c relatives à l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne s'appliquent à l'ensemble de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à Votre Compte Norton. Vous êtes seul responsable de l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à votre compte Norton.

d. Responsabilité relative au paiement. Vous êtes tenu d'indemniser et de défendre Symantec, ses sociétés mères, filiales, membres de la direction, directeurs, employés et agents du montant maximum autorisé par la loi en vigueur contre les réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses de tiers, y compris les frais d'avocats raisonnables, émis par des tiers en relation ou non avec l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne à partir de Votre Compte Norton dans la mesure où ces réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses sont le résultat d'un manquement de Votre part à ce Contrat de licence, d'une négligence de Votre part ou de tout autre manquement volontaire. Ce montant peut inclure, mais sans s'y limiter, la responsabilité relative au paiement de ces réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses en rapport direct ou indirect avec les Données transmises ou stockées via la Fonction de sauvegarde en ligne correspondant à votre Compte Norton.

f. Résiliation ; suspension. Votre droit d'utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne s'éteint à l'expiration de la Période de Service. Symantec peut, à sa seule discrétion, suspendre ou résilier immédiatement l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne pendant la Période de Service en cas de défaillance de votre part réelle ou présumée par Symantec, selon des fondements raisonnables, de conformité avec les présentes conditions (autre qu'un manquement sans importance et sans conséquence) ou toute mauvaise utilisation réelle ou présumée de la Fonction de sauvegarde en ligne. Suite à l'expiration ou à la résiliation de la Période de service :

- Symantec peut supprimer définitivement les Données stockées dans l'espace de sauvegarde en ligne fourni avec Votre logiciel et vos Services ;
- Symantec ne sera pas tenue de conserver ces Données, de Vous les transmettre ou de les transmettre à un tiers, ni d'assurer la migration de ces Données vers un autre service ou compte de sauvegarde ; et
- Même si vous avez acheté davantage d'espace de sauvegarde, Vous ne pourrez pas y stocker de Données tant que la Période de service n'est pas renouvelée.

g. Divers. Symantec n'est pas tenue de surveiller l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et/ou des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne. Dans les limites maximum prévues par la loi et nonobstant les dispositions de l'Article 13 ci-dessous, Symantec se réserve le droit de surveiller, réviser, conserver et/ou divulguer toute Donnée ou information requise par la loi dans le cadre des procédures d'investigation ou de réglementation légales ou gouvernementales, voire d'enquêter sur l'utilisation ou la violation suspectée au présent Contrat de licence.

5. Support technique :

Concernant Votre utilisation du Logiciel et des Services, Vous pouvez choisir d'accéder à certaines fonctions du support technique susceptibles d'être proposées avec le Logiciel et les Services et pouvant inclure un service de messagerie instantanée avec un agent du support technique et/ou l'assistance d'un agent du support technique à partir d'un ordinateur distant (dans le présent Contrat de licence, tout type de support technique proposé à partir du Logiciel et des Services doit être appelé "Support technique"). Ce support technique est fourni à la seule discrétion de Symantec, sans garantie d'aucune sorte autre que les garanties applicables dans le cadre des droits de la consommation en vigueur dans Votre juridiction ne pouvant être exclues ou limitées de quelque manière que ce soit. Il est de Votre seule responsabilité de procéder à la sauvegarde de toutes Vos données et de tous Vos logiciels et programmes existants avant de bénéficier du Support technique. Au cours de l'intervention du Support technique, Symantec peut être amené à conclure que le problème technique dépasse le champ des compétences du Support technique. Symantec se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier le Support technique à sa seule discrétion.

#### 6. Satisfait ou remboursé :

Si Vous êtes le titulaire de licence initial de la présente copie du Logiciel et des Services et que Vous n'en êtes pas totalement satisfait pour quelque raison que ce soit, veuillez cesser d'utiliser le Logiciel et les Services et contacter le Service clientèle de Symantec à l'aide des coordonnées indiquées à l'Article 11 du présent Contrat de licence, afin de connaître les modalités de renvoi du Logiciel et des Services, ainsi que les modalités d'obtention du remboursement de la somme que Vous avez payée pour la Période de service, à tout moment dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date d'achat d'un abonnement annuel ou dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat d'un abonnement mensuel. A moins que le Logiciel et les Services ne soient défectueux, Vous devrez supporter le coût de renvoi du Logiciel à Symantec. Si Vous êtes un particulier (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel et les Services à des fins personnelles et non commerciales et agissez en dehors du cadre de Votre activité commerciale ou professionnelle ou de l'activité commerciale ou professionnelle de toute autre personne ou si Vous êtes un particulier protégé par les lois en vigueur dans Votre juridiction, [un "Particulier"]), le présent Contrat de licence ne modifie pas les droits dont Vous disposez en tant que Particulier en vertu de dispositions légales de Votre juridiction.

#### 7. Limitation de garantie et de responsabilité à l'égard des Clients Professionnels

Si Vous êtes un Particulier, les dispositions suivantes du présent Article 7 ne Vous sont pas applicables. Merci de lire l'Article 8 à la place de celui-ci.

Si Vous êtes un client professionnel (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel dans le cadre d'une activité professionnelle ou commerciale [un "Client Professionnel"]), les dispositions suivantes de l'Article 7 Vous sont applicables (que Vous ayez accepté ou non le Logiciel et les Services) :

Symantec garantit que tout support fabriqué par Symantec et sur lequel le Logiciel est distribué est exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de première installation du Logiciel par Vous. Votre seul recours en cas de manquement sera que Symantec remplace, à sa propre discrétion, tout support défectueux retourné à Symantec au cours de la période de garantie ou rembourse la somme que Vous avez acquittée pour la Période de service en cours. Symantec ne garantit pas que le Logiciel et les Services répondront à vos besoins, ni qu'ils fonctionneront sans interruption ou sans erreur. Afin de dissiper les doutes, les références au "Logiciel" et aux "Services" dans la phrase précédente incluent, sans s'y limiter, la Fonction de sauvegarde en ligne et le Support technique.

LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE SATISFAISANTE, D'ADEQUATION A UN BESOIN SPECIFIQUE ET DE NON-CONTREFACON DE DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE LES PERTES DE PROFITS, DE REVENU, DE CONTRATS COMMERCIAUX OU D'ECONOMIES ANTICIPEES, OU LES PERTES OU ALTERATIONS DE DONNEES RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A UTILISER LE LOGICIEL (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DE LA FONCTION DE SAUVEGARDE EN LIGNE ET DU SUPPORT TECHNIQUE), SONT CONSIDEREES COMME DES DOMMAGES INDIRECTS QUI NE PEUVENT DONNER LIEU A AUCUNE REPARATION.



LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC N'EXCEDERA EN AUCUN CAS LE PRIX PAYE POUR LA PERIODE DE SERVICE APPLICABLE.

#### 8. Garantie et responsabilité à l'égard des Particuliers :

Si Vous êtes un Particulier, le présent Article 8 Vous est applicable. Veuillez la lire attentivement. L'Article 8 ne Vous est pas applicable si Vous êtes un Client Professionnel.

MIS A PART LES DROITS DONT VOUS DISPOSEZ EN TANT QUE PARTICULIER ET LA GARANTIE QUE VOUS ACCORDE SYMANTEC EN VERTU DE L'ARTICLE 6 DES PRESENTES, SYMANTEC N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE CONCERNANT LE LOGICIEL ET LES SERVICES.

En tant que Particulier, Vous ferez une utilisation non commerciale du Logiciel et des Services. Symantec ne sera donc pas responsable à Votre égard pour toute perte de profit, de revenu, d'économies anticipées, de contrats ou de temps découlant de Votre utilisation ou de Votre incapacité à utiliser le Logiciel et les Services (y compris mais sans s'y limiter, l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et du Support Technique).

Nous Vous recommandons fortement d'effectuer des sauvegardes fréquentes de Vos données.

#### 9. Réglementation relative aux exportations :

Vous reconnaissez que le Logiciel et les Services, ainsi que les données et services techniques associés (dénommés conjointement "Technologie contrôlée") puissent être soumis aux lois des Etats-Unis sur l'importation et l'exportation, en particulier à la réglementation sur les exportations (Export Administration Regulations, EAR) et à toutes les lois de tout pays où la Technologie Contrôlée est importée ou réexportée. Vous acceptez de Vous conformer à toutes les lois en vigueur et de ne pas exporter la Technologie contrôlée en violation de la loi des Etats-Unis ou vers un pays, une entité ou une personne non autorisés pour lesquels une licence d'exportation ou autre approbation gouvernementale est requise. Il est interdit d'exporter ou de ré-exporter les produits Symantec vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Soudan et vers tout pays faisant l'objet de sanctions commerciales. **CONFORMEMENT A LA LEGISLATION DES ETATS-UNIS, IL EST INTERDIT D'UTILISER OU DE FACILITER L'UTILISATION DE PRODUITS SYMANTEC EN RELATION AVEC DES ACTIVITES TELLES QUE LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT, LA FABRICATION, L'APPRENTISSAGE OU LES TESTS DE PRODUITS CHIMIQUES, BIOLOGIQUES OU NUCLEAIRES, DE MISSILES, DE DRONES OU DE LANCEURS SPATIAUX CAPABLES DE PROJETER DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE.**

#### 10. Généralités :

Le présent Contrat de licence est régi par le droit français. Le présent Contrat de licence constitue l'intégralité de l'accord conclu entre Vous et Symantec en relation avec le Logiciel et les Services et : (i) remplace toute communication, proposition ou déclaration, orale ou écrite, antérieure ou actuelle, relative à son objet ; et (ii) prévaut sur toutes conditions contraires ou supplémentaires de tout devis, commande, accusé de réception ou communication similaire entre les parties. Nonobstant les précédentes, aucune partie du présent Contrat de licence ne diminue les droits que Vous pouvez avoir en vertu de la législation en vigueur sur la protection des consommateurs ou de toute autre loi applicable dans Votre juridiction, ne pouvant faire l'objet d'aucune renonciation par contrat. Symantec peut résilier le présent Contrat de licence en cas de manquement de Votre part à l'une de ses dispositions (autre qu'une violation sans importance et sans conséquence) et si vous résiliez effectivement le contrat, Vous devrez alors cesser d'utiliser le Logiciel, les Services et la Documentation et détruire tous leurs exemplaires. Les exclusions de responsabilité et limitations de garantie, y compris celles énoncées dans les Articles 7 et 8 resteront applicables au-delà de la résiliation. Le présent Contrat de licence ne peut être modifié que par la voie de la Documentation ou d'un document écrit signé par Vous et Symantec.

#### 11. Service client de Symantec :

Pour toute question concernant le présent Contrat ou pour prendre contact avec Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez envoyer un courrier à l'une des adresses suivantes : (i) Symantec Consumer

Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande ou (ii) Symantec Customer Service, Level 7, 181 Miller St, North Sydney, NSW 2060, Australie, ou consultez le site de support en ligne à l'adresse suivante :[http://www.symantec.com/fr/fr/home\\_homeoffice/support/index.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/home_homeoffice/support/index.jsp).

## 12. INCOTERMS :

Seulement si Vous êtes un Client professionnel, pour les besoins du présent Contrat de licence le Logiciel et les Services sont livrés EXW au départ des lieux d'expédition de Symantec (ICC INCOTERMS 2010).

**CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES.** Votre utilisation du Logiciel et des Services est soumise aux conditions énumérées ci-dessous, en plus des conditions énoncées ci-dessus.

## 13. Confidentialité ; protection des données :

Occasionnellement, le Logiciel et les Services peuvent collecter certaines informations, y compris des informations personnelles identifiables, du Périphérique sur lequel ils sont installés, notamment :

- Des informations concernant les risques de sécurité potentiels, ainsi que les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés que le Logiciel et les Services suspectent d'être frauduleux. Ces URL peuvent contenir des informations personnelles identifiables qu'un site Web potentiellement frauduleux tente d'obtenir sans Votre autorisation. Ces informations sont recueillies par Symantec afin d'optimiser les fonctionnalités du Logiciel et des Services, d'évaluer et d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants, les sites Web potentiellement frauduleux et les autres risques en matière de sécurité Internet.
- Les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés, ainsi que les mots-clés et résultats de recherche uniquement si la fonction Norton Safe Web est activée. Ces informations sont collectées par Symantec dans le but de fournir la protection requise, d'évaluer les menaces et les risques auxquels Vous pouvez être exposé sur un site particulier et de Vous conseiller avant que Vous ne le consultiez.
- Les fichiers exécutables et les fichiers incluant du contenu exécutable identifiés comme étant des programmes malveillants potentiels, y compris les informations sur les actions réalisées par ces fichiers au moment de l'installation. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de la fonction d'envoi automatique du Logiciel et des Services. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation. Pour ce faire, suivez les instructions décrites dans la Documentation des produits applicables. Les fichiers recueillis peuvent contenir des informations personnelles identifiables que le logiciel malveillant a obtenues sans Votre autorisation. Les fichiers de ce type sont recueillis par Symantec uniquement dans le but d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants.
- Le nom donné au périphérique lors de la configuration initiale dudit périphérique. Si le nom est recueilli, Symantec l'utilisera en tant que nom de compte d'un Périphérique sur lequel Vous acceptez de recevoir d'autres services et/ou sur lequel Vous utilisez certaines fonctions du Logiciel et des Services. Vous pouvez changer ce nom de compte à tout moment après l'installation du Logiciel et des Services, ce qui est vivement conseillé.
- Informations d'état concernant l'installation et le fonctionnement du logiciel et des Services. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du Logiciel et des Services s'est déroulée correctement et si le Logiciel et les Services ont rencontré une erreur. Elles ne peuvent contenir des informations personnelles identifiables que si celles-ci figurent dans le nom d'un fichier ou d'un dossier utilisé par le Logiciel et les Services pendant l'installation ou lorsqu'une erreur se produit. Les informations de statut sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer les performances des produits Symantec et le taux de réussite des installations. Symantec utilise également ces informations pour optimiser ses pages Web.
- Les informations contenues dans les messages électroniques que Vous envoyez à Symantec à partir du Logiciel et des Services pour qu'ils soient identifiés comme étant du spam ou pour signaler qu'ils ont été identifiés à tort comme des messages de spam. Ces messages électroniques peuvent contenir des informations personnelles identifiables et ne seront envoyés à Symantec qu'avec Votre autorisation. Ils ne seront pas envoyés automatiquement. Si Vous envoyez des messages de ce type, Symantec ne les utilisera que pour améliorer les

capacités de détection de sa technologie antispam. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation ou en relation avec d'autres informations personnelles identifiables.

- Les informations contenues dans un rapport que Vous envoyez de votre plein gré à Symantec par le biais du Logiciel et des Services lorsqu'un problème survient avec le Logiciel et les Services. Le rapport inclut des informations sur les états respectifs du Logiciel, des Services et de Votre Périphérique au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Les informations sur l'état de Votre Périphérique peuvent inclure la langue système, les paramètres régionaux et la version du système d'exploitation de Votre périphérique, ainsi que les processus en cours d'exécution, des informations sur leur état et leurs performances et des données sur les fichiers et dossiers qui étaient ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Les informations pourraient contenir des informations personnellement identifiables si de telles informations sont incluses ou font partie du nom des fichiers ou des dossiers ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Ces informations ne seront en aucun cas envoyées à Symantec sans Votre autorisation et il n'y aura pas d'envoi automatique. Les informations sont recueillies par Symantec dans le seul but de corriger le problème et d'améliorer les performances du produit Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation ou en relation avec des informations personnelles identifiables.
- L'adresse IP (Internet Protocol) et/ou l'adresse MAC (Media Access Control) et l'ID machine du Périphérique sur lequel le Logiciel et les Services sont installés pour permettre à ces derniers de fonctionner et pour l'administration des licences.
- D'autres données statistiques générales utilisées pour l'analyse des produits et l'amélioration des fonctionnalités des produits.

Les informations indiquées ci-dessus doivent être collectées pour le bon fonctionnement des produits Symantec, sauf indication contraire explicite.

Ces informations peuvent être transférées au groupe Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles de la région dans laquelle Vous résidez (y compris l'Union européenne) et peuvent être utilisées par les employés ou les sous-traitants de Symantec en accord avec les conditions décrites ci-dessous. Pour les mêmes raisons, les informations peuvent être partagées avec des partenaires ou des fournisseurs qui se chargent du traitement des informations au nom de Symantec. Symantec a pris des mesures pour que les informations collectées soient protégées de manière adéquate au cas où elles seraient transmises à autrui.

En fonction des lois en vigueur, Symantec se réserve le droit de coopérer dans le cadre de toute procédure légale ou enquête administrative en relation avec Votre utilisation de ce Logiciel et de ces Services. Cela signifie que Symantec peut être amenée à fournir des documents et des informations liés à votre utilisation du Logiciel à un tribunal, à tout autre organe de justice ou dans le cadre d'une enquête administrative. Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de sécurité Internet et de promouvoir leur détection et leur prévention, il se peut que Symantec partage certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciels de sécurité. Symantec peut également utiliser les statistiques basées sur les informations recueillies pour réaliser et publier des rapports sur les tendances en matière de risques de sécurité. En utilisant le Logiciel et les Services, vous reconnaissez et acceptez que Symantec recueille, transmette, stocke, divulgue et analyse ces informations à ces fins.

En outre, les données que Vous transmettez ou stockez à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne sont transférées et stockées sur des serveurs situés dans des pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles du pays dans lequel Vous vous trouvez (y compris, sans s'y limiter, les Etats-Unis). Ces serveurs appartiennent à un processeur tiers qui les entretient, processeur qui a été engagé sous contrat par Symantec afin de sauvegarder Vos données. Pour toute question relative à la gestion de Vos Données, veuillez contacter le Service client de Symantec aux coordonnées figurant à l'Article 11.

#### 14. Clauses supplémentaires pour Norton Mobile Security.

14.1 Services Web. Symantec comprend des services Web antivirus inclus dans le Logiciel et les Services, dont un agent de logiciel client installé sur Votre Périphérique et qui transmet les informations de l'agent de logiciel client installé aux serveurs Symantec, ce qui Vous permet (i) de suivre la localisation du

Périphérique, (ii) de désactiver l'accès au Périphérique (si disponible), (iii) d'effacer les données de Votre Périphérique, (iv) de transmettre des images que Vous avez prises avec l'appareil photo du Périphérique (si disponible) et (v) de modifier certains paramètres sur Votre Périphérique.

Vous n'êtes pas autorisé à utiliser le Logiciel et les Services d'une façon qui pourrait les endommager ou porter atteinte à l'utilisation desdits services par un autre utilisateur. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser ce Logiciel ni ces Services pour accéder ou tenter d'accéder sans autorisation à un service, à des données, à un compte ou à un réseau par quelque moyen que ce soit.

14.2 Compte Norton. Suivant la version du Logiciel à laquelle Vous avez souscrit, il pourra Vous être demandé de disposer d'un Compte Norton Symantec ("Compte Norton") afin d'accéder au Logiciel et aux Services, et de les utiliser. Si Vous n'avez pas de Compte Norton, Vous devez suivre la procédure d'enregistrement permettant de créer un Compte Norton afin de pouvoir utiliser le Logiciel et les Services. Vous êtes entièrement responsable du maintien de la confidentialité du mot de passe de Votre Compte Norton.

14.3 Sauvegarde des contacts. Le Logiciel et les Services peuvent inclure une fonction permettant de stocker et récupérer certaines informations, notamment les contacts stockés sur Votre Périphérique ou sur le système de Symantec à partir d'Internet pendant la Période de service ("Fonction de stockage de sauvegarde des contacts"). Cette fonction dépend de la quantité d'espace libre dédiée à la sauvegarde en ligne qui vous a été fournie avec Votre logiciel et vos Services et/ou que vous avez achetée en supplément. Si Vous avez accès à la Fonction de stockage de sauvegarde des contacts, les conditions applicables à la Fonction de sauvegarde en ligne, telles que décrites dans la Section 4 précédente, s'appliquent à Votre utilisation de la Fonction de stockage de sauvegarde des contacts.

14.4 Vie privée ; Protection des Données. Le Logiciel et les Services peuvent également collecter les informations suivantes via le Périphérique sur lequel ils sont installés :

- Le Logiciel et les Services accèdent au IMEI (International Mobile Equipment Identity) afin de générer un hachage qui garantit l'anonymat. Le hachage est utilisé afin d'analyser et de regrouper les données des équipements à des fins statistiques. L'IMEI n'est ni collecté, ni stocké par Symantec. Le Logiciel et les Services surveillent également les changements dans l'IMSI (International Mobile Subscriber Identity) afin de garantir la continuité du service même si les utilisateurs changent de carte SIM. L'IMSI n'est ni collecté, ni stocké par Symantec. Les informations ci-dessus sont utilisées pour identifier les périphériques de télécommunication autorisés à recevoir les mises à jour de contenu du Logiciel et des Services. Ces informations ne seront pas mises en corrélation avec d'autres informations personnelles identifiables telles que les informations relatives à Votre compte. Une fois que le service est terminé, les données sont conservées sous une forme statistique exclusivement pour la recherche interne. Symantec peut être amenée à partager ces données avec des fournisseurs tiers et/ou des sociétés tierces de traitement des données le cas échéant pour la gestion du compte.
- Les informations concernant la localisation de Votre Périphérique si la fonction antivol est activée.
- Les images prises par l'appareil photo du Périphérique si disponible et activé.
- L'adresse MAC (Media Access Control) Wi-Fi du Périphérique sur lequel le Logiciel et les Services sont installés afin de permettre au Logiciel ainsi qu'aux Services de fonctionner, et à des fins de gestion de licences.

Symantec innove en permanence afin que les utilisateurs de ses produits et services puissent bénéficier des meilleures performances possibles. Afin d'optimiser le Logiciel et les Services, Symantec peut, à sa seule discrétion, ajouter, modifier ou supprimer des fonctions du Logiciel et des Services à tout moment et sans préavis. A tout moment, sans préavis et sans que sa responsabilité soit engagée, Symantec peut restreindre l'utilisation des services ou limiter leur disponibilité afin d'effectuer des interventions de maintenance.

Pour toute question relative à la vie privée et à la protection des données, Vous pouvez contacter l'adresse [privacy@symantec.com](mailto:privacy@symantec.com).

---

## **CONTRAT DE LICENCE NORTON Norton Mobile Security pour iOS**

**IMPORTANT :** VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE ("CONTRAT DE LICENCE") AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL ET LES SERVICES (TELS QUE DEFINIS CI-APRES). SYMANTEC CORPORATION, SI VOUS RESIDEZ SUR LE CONTINENT AMERICAIN, OU SYMANTEC ASIA PACIFIC PTE LTD, SI VOUS RESIDEZ DANS LA ZONE ASIE-PACIFIQUE OU AU JAPON, OU SYMANTEC LIMITED SI VOUS RESIDEZ EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT OU EN AFRIQUE, ("SYMANTEC") ACCEPTE DE VOUS CEDER LE LOGICIEL ET LES SERVICES SOUS LICENCE, A VOUS, EN TANT QUE PERSONNE PHYSIQUE, SOCIETE OU PERSONNE MORALE (CI-APRES "VOUS" OU "VOTRE"), QUI UTILISEREZ LE LOGICIEL ET LES SERVICES, SOUS RESERVE QUE VOUS ACCEPTEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. LE PRESENT DOCUMENT EST UN CONTRAT LEGAL ET OBLIGATOIRE CONCLU ENTRE VOUS ET SYMANTEC. EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCELLE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON "J'ACCEPTE" OU "OUI", EN SIGNIFIANT VOTRE ACCORD PAR TOUT AUTRE MOYEN ELECTRONIQUE OU EN PROCEDANT AU CHARGEMENT DU LOGICIEL ET DES SERVICES, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON "ANNULER", "NON" OU "FERMER LA FENETRE", OU INDIQUEZ D'UNE TOUTE AUTRE MANIERE VOTRE REFUS, CESSEZ TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL ET DES SERVICES, PUIS CONTACTEZ VOTRE FOURNISSEUR OU LE SERVICE CLIENTELE DE SYMANTEC A L'AIDE DES COORDONNEES FIGURANT A L'ARTICLE 11 DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE AFIN DE CONNAITRE LES MODALITES DE REMBOURSEMENT DU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYE POUR LA PERIODE DE SERVICE (DEFINIE CI-DESSOUS), A TOUT MOMENT DANS UN DELAI DE SOIXANTE (60) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT ANNUEL OU DANS UN DELAI DE TRENTE (30) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT MENSUEL.

### 1. Licence :

Le logiciel ainsi que ses services et sa documentation, y compris la "Documentation" accompagnant le présent Contrat de Licence (dénommés conjointement le "Logiciel" et les "Services") sont la propriété de Symantec ou de ses concédants et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Bien que Symantec reste propriétaire du Logiciel et des Services, Vous disposez de certains droits relatifs à son utilisation pendant la Période de service une fois que Vous avez accepté le présent Contrat de licence. La "Période de Service" débutera soit (a) à la date de la première installation ou utilisation, effectuée par Vos soins, d'une copie du Logiciel et des Services sur un ordinateur, un téléphone mobile ou un périphérique informatique portable (un "Périphérique"), ou (b) si Vous avez reçu ce Logiciel et les Services dans le cadre d'une offre de plusieurs produits, à la date de la première installation ou utilisation, effectuée par Vos soins, d'une copie du Logiciel et des Services de toute partie du logiciel ou de l'application pour téléphones mobiles inclus dans l'offre en question, sur un Périphérique. La Période de Service a une durée limitée qui est indiquée dans la Documentation ou dans la documentation concernant la transaction provenant du distributeur agréé ou du revendeur auprès duquel Vous vous êtes procuré le Logiciel et les Services. Le Logiciel et les Services peuvent se désactiver automatiquement et devenir non opérationnels à la fin de la Période de service et Vous ne serez pas autorisé à recevoir des mises à jour de fonctions ou de contenu du Logiciel et des Services si la Période de service n'est pas renouvelée. Des demandes de renouvellement de la période de service seront disponibles conformément à la politique de support de Symantec disponible à l'adresse [http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical\\_support\\_policy.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical_support_policy.jsp).

Le présent Contrat de licence régit toute version, révision ou amélioration du Logiciel et des Services que Symantec peut Vous fournir. Dans le cadre du présent Contrat de licence, vos droits et obligations concernant l'utilisation de ce Logiciel et des Services peuvent être modifiés par la Documentation et sont soumis au droit de résiliation de la part de Symantec en cas de manquement de Votre part conformément à l'Article 9. Ces droits et obligations sont les suivants.

Pendant la Période de service, Vous pouvez :

- A. utiliser une copie du Logiciel et des Services sur un seul Périphérique. Si la Documentation ou le document de transaction fourni par le distributeur ou le revendeur agréé du Logiciel et des Services spécifie un nombre supérieur de copies ou de Périphériques, vous devez utiliser le Logiciel et les Services dans le respect de ces informations ;
- B. faire une copie du Logiciel et des Services à des fins de sauvegarde ou copier le Logiciel et les Services sur le disque dur de Votre Périphérique et conserver l'original à des fins de sauvegarde ;
- C. utiliser le Logiciel et les Services en réseau, à condition que vous déteniez une copie sous licence du Logiciel et des Services pour chaque Périphérique pouvant y accéder par le réseau ;
- D. transférer définitivement tous les droits sur le Logiciel et les Services acquis sur un support physique uniquement, droits qui Vous sont concédés en vertu du présent Contrat de licence, à toute personne ou entité, à condition que Vous transfériez le support physique sur lequel vous avez acquis le Logiciel et les Services, ne conserviez aucun exemplaire du Logiciel et que le bénéficiaire de ce transfert accepte les conditions du présent Contrat de licence. Le transfert partiel de Vos droits dans le cadre du présent Contrat de licence n'est pas autorisé. Par exemple, si la documentation en vigueur Vous donne le droit d'utiliser plusieurs exemplaires du Logiciel et des Services, seul un transfert des droits d'utilisation de tous ces exemplaires sera valable ; et. Nonobstant les dispositions précédentes, Vous n'êtes autorisé à transférer les clés de produit du Logiciel et des Services acquis sur un support physique à aucun tiers de manière séparée du support physique. Vous ne pouvez transférer le Logiciel et les Services et/ou leurs clés de produit à aucun tiers si Vous n'avez pas acquis le Logiciel et les Services sur un support physique ;
- E. utiliser le Logiciel et les Services en conformité avec toute autre utilisation autorisée qui peut être prévue ci-dessous.

Vous n'êtes pas autorisé et Vous ne pouvez pas autoriser une autre personne à :

- A. céder sous licence ou prendre ou donner en location une quelconque partie du Logiciel et des Services ;
- B. pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire ou tenter de découvrir le code source du Logiciel et des Services, ou créer des dérivés du Logiciel et des Services, sauf conformément à l'Article L.122-6-I-(iv) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- C. corriger toute anomalie ou défaut du Logiciel et des Services sans l'autorisation préalable de Symantec, Symantec se réservant le droit d'effectuer ces corrections conformément à l'Article L.122-6-I-(i) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- D. utiliser le Logiciel et les Services dans le cadre d'une infogérance, d'une utilisation en temps partagé, d'une prestation de service ou d'un service bureau ; ou
- E. faire une utilisation du Logiciel et des Services qui n'est pas permise en vertu du présent Contrat de licence.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure des caractéristiques et fonctionnalités tierces, ou bien accéder au contenu d'un site Web tiers. Ces caractéristiques, ces fonctionnalités ou ce contenu peuvent être soumis aux conditions de services desdits tiers.

## 2. Mises à jour du Logiciel, des Services et du contenu :

A. Vous avez le droit de recevoir les nouvelles fonctions et versions du Logiciel et des Services quand Symantec, à son entière discrétion, les met à disposition au cours de Votre Période de service. Symantec améliore en permanence la facilité d'utilisation et les performances de ses produits et services. Afin d'optimiser le Logiciel et les Services et de Vous fournir leurs versions les plus à jour, Vous acceptez que le Logiciel et les Services soient susceptibles de télécharger et d'installer de nouvelles mises à jour et versions, telles que mises à disposition par Symantec à son entière discrétion. Vous acceptez de recevoir et autorisez Symantec à livrer lesdites mises à jour et versions sur Votre Périphérique. En outre, Symantec peut modifier les conditions qui régissent Votre utilisation du Logiciel et des Services afin de refléter lesdites mises à jour, et Vous acceptez lesdites conditions mises à jour.

B. Certains logiciels et Services utilisent du contenu qui est mis à jour de temps en temps, y compris mais sans limitation les logiciels suivants : les logiciels antivirus et de protection contre les logiciels criminels utilisent des définitions de virus mises à jour ; les antispywares utilisent des définitions de spywares mises à jour ; les logiciels antispam utilisent des règles antispam mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu et de protection contre le phishing utilisent des listes d'URL mises à jour ; certains pare-feu logiciels utilisent des règles de pare-feu mises à jour ; les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données mises à jour sur les vulnérabilités et les logiciels d'authentification de sites Web utilisent des listes mises à jour de pages Web authentifiées ; ces mises à jour sont collectivement appelées "Mises à jour de contenu"

(ou parfois "Mises à jour de protection" ou "Mises à jour de sécurité"). Vous avez le droit de recevoir les Mises à jour du contenu du Logiciel et des Services au cours de la Période de service.

### 3. Installation du produit, activation requise :

A. Pendant l'installation, il se peut que le Logiciel et les Services désinstallent ou désactivent d'autres produits de sécurité, ou certaines de leurs fonctions, si ces produits ou fonctions ne sont pas compatibles avec le Logiciel et les Services ou afin d'améliorer leur fonctionnement général.

B. Les présents Logiciel et Services peuvent présenter des dispositifs techniques conçus pour en empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous convenez que Symantec peut utiliser ces dispositifs afin de lutter contre le piratage de logiciels et des Services. Les présents Logiciel et Services peuvent contenir un mécanisme de protection qui limite la possibilité d'installer et de désinstaller le Logiciel et les Services sur un Périphérique plus d'un certain nombre de fois pour un certain nombre de Périphériques. Le présent Contrat de Licence, le Logiciel et les Services contenant le mécanisme de protection peuvent nécessiter une activation, comme indiqué dans la Documentation. Dans ce cas, le Logiciel et les Services ne fonctionnent, avant que Vous ne les activiez, que pour une durée limitée. Lors de l'activation, Vous serez invité à indiquer le code d'activation unique fourni avec le Logiciel et les Services, ainsi que la configuration des Périphériques sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet, permettant la vérification de l'authenticité du Logiciel et des Services. Si vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la Documentation ou conformément aux instructions du Logiciel et des Services, ces derniers cesseront de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit réalisée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel et des Services. Si Vous ne parvenez pas à activer le Logiciel et les Services via Internet, ou par toute autre méthode indiquée au cours de la procédure d'activation, Vous pouvez contacter le Service client de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou selon les instructions figurant dans la documentation.

### 4. Fonction de recherche sécurisée et Fonction de sauvegarde en ligne :

E. Fonction de recherche sécurisée. Le Logiciel et les Services peuvent inclure une Fonction de recherche sécurisée permettant d'effectuer des recherches sécurisées sur Internet. Cette fonction est notamment proposée, mais sans s'y limiter, via une barre de recherches Symantec.

### F. Fonction de sauvegarde en ligne.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure une fonction de sauvegarde en ligne qui permet de stocker et récupérer Vos fichiers sur le système de Symantec à partir d'Internet pendant la Période de service ("Fonction de sauvegarde en ligne"). Cette fonction dépend de la quantité d'espace libre dédié à la sauvegarde en ligne fournie avec Votre logiciel et vos Services. Vous pouvez l'acheter ultérieurement. Si Vous choisissez d'utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne, Vous devez procéder à l'activation de cette fonction fournie avec le Logiciel et les Services. En cas d'installation d'une nouvelle version du Logiciel et des Services au cours de la période de validité, vous pourrez être amené à réactiver la Fonction de sauvegarde en ligne à l'aide de l'adresse électronique d'origine indiquée lors du processus d'activation initial.

a. Compte Norton. Vous devez disposer d'un Compte Symantec Norton valide ("Compte Norton") pour pouvoir accéder à la Fonction de sauvegarde en ligne et l'utiliser. Si Vous ne disposez pas d'un Compte Norton, Vous devez réaliser la procédure d'enregistrement afin de créer un Compte Norton et utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne. Vous êtes entièrement responsable du maintien de la confidentialité du mot de passe de Votre Compte Norton.

b. Connexions de communication ; disponibilité de la Fonction de sauvegarde en ligne. Vous êtes seul responsable de l'acquisition et de la maintenance d'Internet, ainsi que des services et Périphériques de télécommunications requis pour accéder à et/ou utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne. La Fonction de sauvegarde en ligne est fournie "en l'état" et "selon les disponibilités" et Symantec décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage causé par une interruption momentanée du service en raison de l'exécution de tâches de maintenance raisonnables planifiées, de maintenance pour la résolution de problèmes graves, en cas de force majeure ou d'événement non imputable à Symantec.



c. Conduite et responsabilité de l'utilisateur ; conformité avec les lois en vigueur. L'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne (y compris la transmission de données que Vous choisissez de stocker à l'aide de la Fonction de sauvegarde en ligne [les "Données"]) est soumise à toutes les lois et réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur, y compris mais sans s'y limiter, aux lois des Etats-Unis en matière d'exportation. Vous acceptez de vous conformer à ces lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux spécifications décrites dans la Documentation ou dans les documents spécifiques relatifs à la transaction que Vous a remis le distributeur ou le revendeur agréé auprès duquel Vous avez acheté le Logiciel et les Services, et de ne pas (i) utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne à des fins illicites ; (ii) transmettre ou stocker des matériaux susceptibles de violer les droits sur la propriété intellectuelle ou d'autres droits de tiers ou des matériaux illégaux, délictueux, diffamatoires ou portant atteinte à la vie privée de tiers ; (iii) transmettre ou stocker des données appartenant à un tiers sans avoir obtenu préalablement tous les consentements requis par la loi auprès du propriétaire des données en vue de les transmettre à Symantec afin de les stocker aux Etats-Unis ; (iv) transmettre des matériaux comportant des virus logiciels ou autres codes, fichiers ou programmes informatiques dangereux tels que des chevaux de Troie, des vers ou des bombes à retardement ; (v) perturber ou interférer avec les serveurs ou réseaux reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne ; ou (vi) tenter d'accéder sans autorisation à la Fonction de sauvegarde en ligne, aux comptes d'autres utilisateurs de la Fonction de sauvegarde en ligne ou aux systèmes ou réseaux informatiques reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne.

Vos obligations décrites dans le présent Article 4.c relatives à l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne s'appliquent à l'ensemble de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à Votre Compte Norton. Vous êtes seul responsable de l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à votre compte Norton.

d. Responsabilité relative au paiement. Vous êtes tenu d'indemniser et de défendre Symantec, ses sociétés mères, filiales, membres de la direction, directeurs, employés et agents du montant maximum autorisé par la loi en vigueur contre les réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses de tiers, y compris les frais d'avocats raisonnables, émis par des tiers en relation ou non avec l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne à partir de Votre Compte Norton dans la mesure où ces réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses sont le résultat d'un manquement de Votre part à ce Contrat de licence, d'une négligence de Votre part ou de tout autre manquement volontaire. Ce montant peut inclure, mais sans s'y limiter, la responsabilité relative au paiement de ces réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses en rapport direct ou indirect avec les Données transmises ou stockées via la Fonction de sauvegarde en ligne correspondant à votre Compte Norton.

f. Résiliation ; suspension. Votre droit d'utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne s'éteint à l'expiration de la Période de Service. Symantec peut, à sa seule discrétion, suspendre ou résilier immédiatement l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne pendant la Période de Service en cas de défaillance de votre part réelle ou présumée par Symantec, selon des fondements raisonnables, de conformité avec les présentes conditions (autre qu'un manquement sans importance et sans conséquence) ou toute mauvaise utilisation réelle ou présumée de la Fonction de sauvegarde en ligne. Suite à l'expiration ou à la résiliation de la Période de service :

- Symantec peut supprimer définitivement les Données stockées dans l'espace de sauvegarde en ligne fourni avec Votre logiciel et vos Services ;
- Symantec ne sera pas tenue de conserver ces Données, de Vous les transmettre ou de les transmettre à un tiers, ni d'assurer la migration de ces Données vers un autre service ou compte de sauvegarde ; et
- Même si vous avez acheté davantage d'espace de sauvegarde, Vous ne pourrez pas y stocker de Données tant que la Période de service n'est pas renouvelée.

g. Divers. Symantec n'est pas tenue de surveiller l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et/ou des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne. Dans les limites maximum prévues par la loi et nonobstant les dispositions de l'Article 13 ci-dessous, Symantec se réserve le droit de surveiller, réviser, conserver et/ou divulguer toute Donnée ou information requise par la loi dans le cadre des procédures d'investigation ou de réglementation légales ou gouvernementales, voire d'enquêter sur l'utilisation ou la violation suspectée au présent Contrat de licence.



## 5. Support technique :

Concernant Votre utilisation du Logiciel et des Services, Vous pouvez choisir d'accéder à certaines fonctions du support technique susceptibles d'être proposées avec le Logiciel et les Services et pouvant inclure un service de messagerie instantanée avec un agent du support technique et/ou l'assistance d'un agent du support technique à partir d'un ordinateur distant (dans le présent Contrat de licence, tout type de support technique proposé à partir du Logiciel et des Services doit être appelé "Support technique"). Ce support technique est fourni à la seule discrétion de Symantec, sans garantie d'aucune sorte autre que les garanties applicables dans le cadre des droits de la consommation en vigueur dans Votre juridiction ne pouvant être exclues ou limitées de quelque manière que ce soit. Il est de Votre seule responsabilité de procéder à la sauvegarde de toutes Vos données et de tous Vos logiciels et programmes existants avant de bénéficier du Support technique. Au cours de l'intervention du Support technique, Symantec peut être amené à conclure que le problème technique dépasse le champ des compétences du Support technique. Symantec se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier le Support technique à sa seule discrétion.

## 6. Satisfait ou remboursé :

Si Vous êtes le titulaire de licence initial de la présente copie du Logiciel et des Services et que Vous n'en êtes pas totalement satisfait pour quelque raison que ce soit, veuillez cesser d'utiliser le Logiciel et les Services et contacter le Service clientèle de Symantec à l'aide des coordonnées indiquées à l'Article 11 du présent Contrat de licence, afin de connaître les modalités de renvoi du Logiciel et des Services, ainsi que les modalités d'obtention du remboursement de la somme que Vous avez payée pour la Période de service, à tout moment dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date d'achat d'un abonnement annuel ou dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat d'un abonnement mensuel. A moins que le Logiciel et les Services ne soient défectueux, Vous devrez supporter le coût de renvoi du Logiciel à Symantec. Si Vous êtes un particulier (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel et les Services à des fins personnelles et non commerciales et agissez en dehors du cadre de Votre activité commerciale ou professionnelle ou de l'activité commerciale ou professionnelle de toute autre personne ou si Vous êtes un particulier protégé par les lois en vigueur dans Votre juridiction, [un "Particulier"]), le présent Contrat de licence ne modifie pas les droits dont Vous disposez en tant que Particulier en vertu de dispositions légales de Votre juridiction.

## 7. Limitation de garantie et de responsabilité à l'égard des Clients Professionnels

Si Vous êtes un Particulier, les dispositions suivantes du présent Article 7 ne Vous sont pas applicables. Merci de lire l'Article 8 à la place de celui-ci.

Si Vous êtes un client professionnel (c'est-à-dire que Vous utilisez le Logiciel dans le cadre d'une activité professionnelle ou commerciale [un "Client Professionnel"]), les dispositions suivantes de l'Article 7 Vous sont applicables (que Vous ayez accepté ou non le Logiciel et les Services) :

Symantec garantit que tout support fabriqué par Symantec et sur lequel le Logiciel est distribué est exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de première installation du Logiciel par Vous. Votre seul recours en cas de manquement sera que Symantec remplace, à sa propre discrétion, tout support défectueux retourné à Symantec au cours de la période de garantie ou rembourse la somme que Vous avez acquittée pour la Période de service en cours. Symantec ne garantit pas que le Logiciel et les Services répondront à vos besoins, ni qu'ils fonctionneront sans interruption ou sans erreur. Afin de dissiper les doutes, les références au "Logiciel" et aux "Services" dans la phrase précédente incluent, sans s'y limiter, la Fonction de sauvegarde en ligne et le Support technique.

LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE SATISFAISANTE, D'ADEQUATION A UN BESOIN SPECIFIQUE ET DE NON-CONTREFACON DE DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE LES PERTES DE PROFITS, DE REVENU, DE CONTRATS COMMERCIAUX OU D'ECONOMIES ANTICIPEES, OU LES PERTES OU ALTERATIONS DE DONNEES RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A UTILISER LE LOGICIEL (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DE LA FONCTION DE SAUVEGARDE EN LIGNE ET DU SUPPORT

TECHNIQUE), SONT CONSIDEREES COMME DES DOMMAGES INDIRECTS QUI NE PEUVENT DONNER LIEU A AUCUNE REPARATION.

LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC N'EXCEDERA EN AUCUN CAS LE PRIX PAYE POUR LA PERIODE DE SERVICE APPLICABLE.

#### 8. Garantie et responsabilité à l'égard des Particuliers :

Si Vous êtes un Particulier, le présent Article 8 Vous est applicable. Veuillez la lire attentivement. L'Article 8 ne Vous est pas applicable si Vous êtes un Client Professionnel.

MIS A PART LES DROITS DONT VOUS DISEPOSEZ EN TANT QUE PARTICULIER ET LA GARANTIE QUE VOUS ACCORDE SYMANTEC EN VERTU DE L'ARTICLE 6 DES PRESENTES, SYMANTEC N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE CONCERNANT LE LOGICIEL ET LES SERVICES.

En tant que Particulier, Vous ferez une utilisation non commerciale du Logiciel et des Services. Symantec ne sera donc pas responsable à Votre égard pour toute perte de profit, de revenu, d'économies anticipées, de contrats ou de temps découlant de Votre utilisation ou de Votre incapacité à utiliser le Logiciel et les Services (y compris mais sans s'y limiter, l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et du Support Technique).

Nous Vous recommandons fortement d'effectuer des sauvegardes fréquentes de Vos données.

#### 9. Réglementation relative aux exportations :

Vous reconnaissez que le Logiciel et les Services, ainsi que les données et services techniques associés (dénommés conjointement "Technologie contrôlée") puissent être soumis aux lois des Etats-Unis sur l'importation et l'exportation, en particulier à la réglementation sur les exportations (Export Administration Regulations, EAR) et à toutes les lois de tout pays où la Technologie Contrôlée est importée ou réexportée. Vous acceptez de Vous conformer à toutes les lois en vigueur et de ne pas exporter la Technologie contrôlée en violation de la loi des Etats-Unis ou vers un pays, une entité ou une personne non autorisés pour lesquels une licence d'exportation ou autre approbation gouvernementale est requise. Il est interdit d'exporter ou de ré-exporter les produits Symantec vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Soudan et vers tout pays faisant l'objet de sanctions commerciales. **CONFORMEMENT A LA LEGISLATION DES ETATS-UNIS, IL EST INTERDIT D'UTILISER OU DE FACILITER L'UTILISATION DE PRODUITS SYMANTEC EN RELATION AVEC DES ACTIVITES TELLES QUE LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT, LA FABRICATION, L'APPRENTISSAGE OU LES TESTS DE PRODUITS CHIMIQUES, BIOLOGIQUES OU NUCLEAIRES, DE MISSILES, DE DRONES OU DE LANCEURS SPATIAUX CAPABLES DE PROJETER DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE.**

#### 10. Généralités :

Le présent Contrat de licence est régi par le droit français. Le présent Contrat de licence constitue l'intégralité de l'accord conclu entre Vous et Symantec en relation avec le Logiciel et les Services et : (i) remplace toute communication, proposition ou déclaration, orale ou écrite, antérieure ou actuelle, relative à son objet ; et (ii) prévaut sur toutes conditions contraires ou supplémentaires de tout devis, commande, accusé de réception ou communication similaire entre les parties. Nonobstant les précédentes, aucune partie du présent Contrat de licence ne diminue les droits que Vous pouvez avoir en vertu de la législation en vigueur sur la protection des consommateurs ou de toute autre loi applicable dans Votre juridiction, ne pouvant faire l'objet d'aucune renonciation par contrat. Symantec peut résilier le présent Contrat de licence en cas de manquement de Votre part à l'une de ses dispositions (autre qu'une violation sans importance et sans conséquence) et si vous résiliez effectivement le contrat, Vous devrez alors cesser d'utiliser le Logiciel, les Services et la Documentation et détruire tous leurs exemplaires. Les exclusions de responsabilité et limitations de garantie, y compris celles énoncées dans les Articles 7 et 8 resteront applicables au-delà de la résiliation. Le présent Contrat de licence ne peut être modifié que par la voie de la Documentation ou d'un document écrit signé par Vous et Symantec.

#### 11. Service client de Symantec :

Pour toute question concernant le présent Contrat ou pour prendre contact avec Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez envoyer un courrier à l'une des adresses suivantes : (i) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande ou (ii) Symantec Customer Service, Level 7, 181 Miller St, North Sydney, NSW 2060, Australie, ou consultez le site de support en ligne à l'adresse suivante :[http://www.symantec.com/fr/fr/home\\_homeoffice/support/index.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/home_homeoffice/support/index.jsp).

## 12. INCOTERMS :

Seulement si Vous êtes un Client professionnel, pour les besoins du présent Contrat de licence le Logiciel et les Services sont livrés EXW au départ des lieux d'expédition de Symantec (ICC INCOTERMS 2010).

**CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES.** Votre utilisation du Logiciel et des Services est soumise aux conditions énumérées ci-dessous, en plus des conditions énoncées ci-dessus.

## 13. Confidentialité ; protection des données :

Occasionnellement, le Logiciel et les Services peuvent collecter certaines informations, y compris des informations personnelles identifiables, du Périphérique sur lequel ils sont installés, notamment :

- Des informations concernant les risques de sécurité potentiels, ainsi que les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés que le Logiciel et les Services suspectent d'être frauduleux. Ces URL peuvent contenir des informations personnelles identifiables qu'un site Web potentiellement frauduleux tente d'obtenir sans Votre autorisation. Ces informations sont recueillies par Symantec afin d'optimiser les fonctionnalités du Logiciel et des Services, d'évaluer et d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants, les sites Web potentiellement frauduleux et les autres risques en matière de sécurité Internet.
- Les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés, ainsi que les mots-clés et résultats de recherche uniquement si la fonction Norton Safe Web est activée. Ces informations sont collectées par Symantec dans le but de fournir la protection requise, d'évaluer les menaces et les risques auxquels Vous pouvez être exposé sur un site particulier et de Vous conseiller avant que Vous ne le consultiez.
- Les fichiers exécutables et les fichiers incluant du contenu exécutable identifiés comme étant des programmes malveillants potentiels, y compris les informations sur les actions réalisées par ces fichiers au moment de l'installation. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de la fonction d'envoi automatique du Logiciel et des Services. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation. Pour ce faire, suivez les instructions décrites dans la Documentation des produits applicables. Les fichiers recueillis peuvent contenir des informations personnelles identifiables que le logiciel malveillant a obtenues sans Votre autorisation. Les fichiers de ce type sont recueillis par Symantec uniquement dans le but d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants.
- Le nom donné au périphérique lors de la configuration initiale dudit périphérique. Si le nom est recueilli, Symantec l'utilisera en tant que nom de compte d'un Périphérique sur lequel Vous acceptez de recevoir d'autres services et/ou sur lequel Vous utilisez certaines fonctions du Logiciel et des Services. Vous pouvez changer ce nom de compte à tout moment après l'installation du Logiciel et des Services, ce qui est vivement conseillé.
- Informations d'état concernant l'installation et le fonctionnement du logiciel et des Services. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du Logiciel et des Services s'est déroulée correctement et si le Logiciel et les Services ont rencontré une erreur. Elles ne peuvent contenir des informations personnelles identifiables que si celles-ci figurent dans le nom d'un fichier ou d'un dossier utilisé par le Logiciel et les Services pendant l'installation ou lorsqu'une erreur se produit. Les informations de statut sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer les performances des produits Symantec et le taux de réussite des installations. Symantec utilise également ces informations pour optimiser ses pages Web.
- Les informations contenues dans les messages électroniques que Vous envoyez à Symantec à partir du Logiciel et des Services pour qu'ils soient identifiés comme étant du spam ou pour signaler qu'ils ont été identifiés à tort comme des messages de spam. Ces messages électroniques peuvent contenir des informations personnelles identifiables et ne seront

envoyés à Symantec qu'avec Votre autorisation. Ils ne seront pas envoyés automatiquement. Si Vous envoyez des messages de ce type, Symantec ne les utilisera que pour améliorer les capacités de détection de sa technologie antispam. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation ou en relation avec d'autres informations personnelles identifiables.

- Les informations contenues dans un rapport que Vous envoyez de votre plein gré à Symantec par le biais du Logiciel et des Services lorsqu'un problème survient avec le Logiciel et les Services. Le rapport inclut des informations sur les états respectifs du Logiciel, des Services et de Votre Périphérique au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Les informations sur l'état de Votre Périphérique peuvent inclure la langue système, les paramètres régionaux et la version du système d'exploitation de Votre périphérique, ainsi que les processus en cours d'exécution, des informations sur leur état et leurs performances et des données sur les fichiers et dossiers qui étaient ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Les informations pourraient contenir des informations personnellement identifiables si de telles informations sont incluses ou font partie du nom des fichiers ou des dossiers ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Ces informations ne seront en aucun cas envoyées à Symantec sans Votre autorisation et il n'y aura pas d'envoi automatique. Les informations sont recueillies par Symantec dans le seul but de corriger le problème et d'améliorer les performances du produit Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation ou en relation avec des informations personnelles identifiables.
- L'adresse IP (Internet Protocol) et/ou l'adresse MAC (Media Access Control) et l'ID machine du Périphérique sur lequel le Logiciel et les Services sont installés pour permettre à ces derniers de fonctionner et pour l'administration des licences.
- D'autres données statistiques générales utilisées pour l'analyse des produits et l'amélioration des fonctionnalités des produits.

Les informations indiquées ci-dessus doivent être collectées pour le bon fonctionnement des produits Symantec, sauf indication contraire explicite.

Ces informations peuvent être transférées au groupe Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles de la région dans laquelle Vous résidez (y compris l'Union européenne) et peuvent être utilisées par les employés ou les sous-traitants de Symantec en accord avec les conditions décrites ci-dessous. Pour les mêmes raisons, les informations peuvent être partagées avec des partenaires ou des fournisseurs qui se chargent du traitement des informations au nom de Symantec. Symantec a pris des mesures pour que les informations collectées soient protégées de manière adéquate au cas où elles seraient transmises à autrui.

En fonction des lois en vigueur, Symantec se réserve le droit de coopérer dans le cadre de toute procédure légale ou enquête administrative en relation avec Votre utilisation de ce Logiciel et de ces Services. Cela signifie que Symantec peut être amenée à fournir des documents et des informations liés à votre utilisation du Logiciel à un tribunal, à tout autre organe de justice ou dans le cadre d'une enquête administrative. Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de sécurité Internet et de promouvoir leur détection et leur prévention, il se peut que Symantec partage certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciels de sécurité. Symantec peut également utiliser les statistiques basées sur les informations recueillies pour réaliser et publier des rapports sur les tendances en matière de risques de sécurité. En utilisant le Logiciel et les Services, vous reconnaissez et acceptez que Symantec recueille, transmette, stocke, divulgue et analyse ces informations à ces fins.

En outre, les données que Vous transmettez ou stockez à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne sont transférées et stockées sur des serveurs situés dans des pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles du pays dans lequel Vous vous trouvez (y compris, sans s'y limiter, les Etats-Unis). Ces serveurs appartiennent à un processeur tiers qui les entretient, processeur qui a été engagé sous contrat par Symantec afin de sauvegarder Vos données. Pour toute question relative à la gestion de Vos Données, veuillez contacter le Service client de Symantec aux coordonnées figurant à l'Article 11.

14. Clauses supplémentaires pour Norton Mobile Security.

14.1 Services Web. La fonction antivol du Logiciel et des Services consiste en un agent logiciel client installé sur Votre Périphérique et transmettant les informations de l'agent logiciel client installé vers les serveurs Symantec qui (i) Vous permet d'effectuer le suivi de l'emplacement du Périphérique ; (ii) Vous permet de faire que Votre Périphérique numérote et lance à distance un appel à Votre Périphérique via Internet à l'aide de la technologie VoIP (Voice over Internet Protocol) ; et (iii) Vous permet de changer certains paramètres de votre Périphérique. L'utilisation des fonctions du Logiciel et des Services utilisant la technologie VoIP nécessite une connexion Internet, via un forfait de données cellulaires ou via une connexion WiFi. Cette connexion Internet et l'utilisation de la fonction VoIP du Logiciel et des Services peuvent vous être facturées.

Vous n'êtes pas autorisé à utiliser le Logiciel ou les Services Web d'une façon qui pourrait les endommager ou porter atteinte à l'utilisation de ces Services par un autre utilisateur. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser ce Logiciel ou ces Services pour accéder ou tenter d'accéder sans autorisation à un service, à des données, à un compte ou à un réseau par quelque moyen que ce soit.

14.2 Compte Norton. Il se peut que vous deviez disposer d'un compte Symantec Norton Account ("Norton Account") afin d'accéder au Logiciel et aux Services et de les utiliser. Si Vous n'avez pas de compte Norton, Vous devez suivre la procédure d'inscription permettant de créer un compte Norton afin de pouvoir utiliser le Logiciel et les Services. Vous êtes entièrement responsable du maintien de la confidentialité du mot de passe de Votre Compte Norton.

14.3 Sauvegarde des contacts. Le Logiciel et les Services peuvent inclure une fonction qui permet de stocker et récupérer certaines informations, y compris les contacts stockés sur Votre Périphérique, sur le système de Symantec à partir d'Internet pendant la Période de service ("Fonction de stockage de sauvegarde des contacts"). Cette fonction dépend de la quantité d'espace libre dédié à la sauvegarde en ligne fournie avec Votre logiciel et vos Services. Vous pouvez l'acheter ultérieurement. Si vous avez accès à la Fonction de stockage de sauvegarde des contacts, tous les termes et conditions applicables à la Fonction de sauvegarde en ligne, telle que décrite dans la Section 4 ci-dessus, s'appliquent à Votre utilisation de la Fonction de stockage de sauvegarde des contacts.

14.4 Vie privée ; Protection des Données. Le Logiciel et les Services peuvent également collecter les informations suivantes via le Périphérique sur lequel ils sont installés :

- Le Logiciel et les Services accèdent au IMEI (International Mobile Equipment Identity) afin de générer un hachage qui garantit l'anonymat. Le hachage est utilisé afin d'analyser et de regrouper les données des équipements à des fins statistiques. L'IMEI n'est ni collecté, ni stocké par Symantec. Le Logiciel et les Services surveillent également les changements dans le International Mobile Subscriber Identity (IMSI) afin de garantir la continuité du service même si les utilisateurs changent de carte SIM. L'IMSI n'est ni collecté, ni stocké par Symantec. Les informations ci-dessus sont utilisées pour identifier les périphériques de télécommunication autorisés à recevoir les mises à jour de contenu du Logiciel et des Services. Ces informations ne seront pas mises en corrélation avec d'autres informations personnelles identifiables telles que les informations relatives à Votre compte. Une fois que le service est terminé, les données sont conservées sous une forme statistique exclusivement pour la recherche interne. Symantec peut être amenée à partager ces données avec des fournisseurs tiers et/ou des sociétés tierces de traitement des données le cas échéant pour la gestion du compte.
- Les informations concernant la localisation de Votre Périphérique si la fonction antivol est activée.
- Les images prises par l'appareil photo du Périphérique si disponible et activé.
- L'adresse du Contrôle d'Accès Média WiFi (MAC) du Périphérique sur lequel le Logiciel et les Services sont installés afin de permettre au Logiciel et aux Services de fonctionner et à des fins de gestion de licences.

Symantec innove en permanence afin que les utilisateurs de ses produits et services puissent bénéficier des meilleures performances possibles. Afin d'optimiser le Logiciel et les Services, Symantec peut, à sa seule discrétion, ajouter, modifier ou supprimer des fonctions du Logiciel ou des Services à tout moment et sans préavis. A tout moment, sans préavis et sans que sa responsabilité soit engagée, Symantec peut restreindre l'utilisation des services ou limiter leur disponibilité afin d'effectuer des interventions de maintenance.

Pour toute question relative à la vie privée et à la protection des données, Vous pouvez contacter [privacy@symantec.com](mailto:privacy@symantec.com).

14.5 Conditions requises pour Apple. Si le Logiciel et les Services sont téléchargés du Apple iTunes App Store ("App Store"), Vous reconnaissez et acceptez les conditions supplémentaires suivantes applicables à ces Logiciels et ces Services : (a) Cet Accord de licence est conclu entre Vous et Symantec uniquement, et non avec Apple, et Apple n'est pas responsable du Logiciel et des Services et leur contenu ; (b) Votre utilisation du Logiciel et des Services est limitée à une utilisation sur un produit de la marque Apple exécutant le système d'exploitation iOS que Vous possédez et contrôlez et selon les conditions définies par les Règles d'utilisation spécifiées dans les Conditions de service App Store ; (c) Apple n'a aucune obligation de fournir des services de maintenance et de support par rapport aux Logiciels et aux Services ; (d) aux cas où le Logiciel et les Services ne sont pas conformes à une garantie applicable n'ayant pas été déclinée, (i) vous pouvez informer Apple et Apple vous remboursera le prix d'achat que Vous avez payé via App Store pour le Logiciel et les Services et (ii) dans la limite des dispositions prévues par la loi, Apple n'aura aucune autre obligation de garantie par rapport au Logiciel et aux Services ; (e) Apple n'est pas responsable des réclamations, pertes, responsabilités, dommages, frais ou dépenses liés au Logiciel et aux Services ou à Votre possession et/ou utilisation du Logiciel et des Services, y compris, mais sans s'y limiter (i) la garantie du produit ou les réclamations de garantie ; (ii) toute plainte concernant la non conformité du Logiciel et des Services avec une obligation légale applicable et (iii) la protection du consommateur ou des réclamations similaires ; (f) Apple n'est pas responsable de l'enquête, de la défense, du règlement de plainte ou de la relaxation pour une plainte d'une partie tierce selon laquelle le Logiciel et les Services ou Votre possession et utilisation du Logiciel et des Services enfreignent les droits de propriété intellectuelle de cette partie tierce ; (g) Vous déclarez et garantissez que (i) Vous n'êtes pas situé dans un pays sujet à un embargo par le Gouvernement des Etats-Unis, ou ayant été désigné par le Gouvernement des Etats-Unis comme "pays allié à des terroristes" et que (ii) Vous n'êtes pas répertorié sur la liste du Gouvernement des Etats-Unis des parties interdites ou restreintes ; (h) vous avez la responsabilité de respecter les conditions applicables des parties tierces lorsque Vous utilisez le Logiciel et les Services ; et (i) Apple et ses filiales sont des bénéficiaires tiers de cet Accord de licence ; en tant que bénéficiaire tiers, Apple a le droit d'appliquer cet Accord de licence contre Vous.

CPS / NMS 3.4 (IOS) / GLBL